

Fête du jour
SS. HENNE ET COMPAGNONS
Les
librairie **F. PILON Inc.**
Papeterie - Dactylographes
Aménagement de bureau

EN BREF...

Carte de Noël et royauté

TORONTO — L'Union des femmes chrétiennes pour la tempérance a critiqué le fait qu'une brasserie ait fait imprimer comme cartes de souhaits de Noël un portrait de la reine et du prince Philippe en train de danser une danse canadienne en 1951. Il s'agit de la reproduction d'un tableau peint par Hilton Hassell d'après une photographie prise à l'occasion du voyage du couple royal en 1951. Mme Fairclough, secrétaire d'Etat, avait donné la permission d'utiliser cette scène comme carte de Noël. "Je ne pense pas que ce soit très flatteur pour la reine", a déclaré Mme I.H. Parizeau, présidente de la section de Toronto de l'Union.

36 enfants en 27 ans

DALLAS, Texas — Une femme originaire de Dallas qui a donné naissance à 36 enfants, Mme George Berry, a été enlevée en fin de semaine à McAlester, en Oklahoma. Elle était âgée de 74 ans. De 1901 à 1928, elle avait donné naissance à des quadruplés, deux groupes de triplés, six couples de jumeaux et 14 autres enfants. Onze des 36 sont encore vivants.

Photographier la reine

LONDRES — Donald McKaig, photographe de Toronto a été admis à Buckingham Palace pour photographier la reine. Il est resté au palais une heure et demie. Ses photos serviront l'an prochain lors de la visite de la reine au Canada. M. McKaig avait été choisi par le gouvernement fédéral pour faire ces photos en couleurs.

Sir Albert Walsh décédé

ST-JEAN, T.N. — Le juge en chef Sir Albert Walsh, est décédé vendredi d'une attaque cardiaque, à l'âge de 58 ans. Ses obsèques auront lieu à St-Jean de Terre-Neuve, aujourd'hui. A côté de sa carrière de juriste, Sir Albert Walsh fut une carrière politique brillante. Il avait été nommé juge en chef en 1949 et anobli la même année, au moment de l'union de Terre-Neuve avec le Canada.

Organismes de charité

TORONTO — Le ministre du bien-être de l'Ontario a demandé à tous les organismes de charité soutenus par des fonds provinciaux d'acheter des produits canadiens. Le ministre demande que cette initiative soit prise dans les domaines s'appliquant à l'ameublement, à l'équipement et au matériel, afin d'assurer du travail aux entreprises canadiennes.

Assurances et vêtements

Un code d'ajustement des réclamations, semblable à celui employé aux fins de déterminer les valeurs dépréciées des automobiles pour les assurances, devrait être mis sur pied pour la protection des personnes dont des vêtements ou autres effets auraient été endommagés par quelque procédé de nettoyage. C'est ce qu'a déclaré, samedi soir, M. Albert E. Johnson, directeur des relations commerciales du National Institute of Drycleaning, New-York, dans une conférence prononcée au cours d'une réunion de la division du Québec de l'Association canadienne des coloristes et chimistes de l'industrie textile. Il a recommandé une collaboration

plus étroite entre les industries textile et de teinturerie du Canada et des Etats-Unis comme moyen de prendre pour atteindre ce but.

Cancer et industrie

Dans une lettre qu'il a fait parvenir aux chefs d'entreprise canadiens, le président de la prochaine campagne de la société canadienne du cancer, M. Andrew Armstrong, affirme que, en se basant sur la semaine de 36 heures, le cancer fait perdre à l'industrie 99,000,000 d'heures de travail, chaque année. "Notre but, dit-il, est d'apprendre à tous à savoir reconnaître les signaux avertisseurs du cancer, tendant ainsi, indirectement à réduire les pertes d'heures de travail de la force ouvrière. Environ 50 pour cent de ceux qui meurent du cancer pourraient être sauvés s'ils se soumettaient à des examens médicaux réguliers, et si leur mal était découvert à temps." L'objectif national de la campagne 1959 de la Société canadienne du cancer, qui se tiendra en avril prochain, est de \$2,784,560.

Contre une taverne...

Réunis en assemblée plénière, la semaine dernière, les Bureaux ordinaires et extraordinaires de la Fabrique Notre-Dame de Grâce, ont protesté, dans une résolution adoptée à l'unanimité, contre l'ouverture d'une première taverne dans les limites de la paroisse. "Objectivement et sans aucune politique, les marguilliers considèrent cette initiative comme extrêmement néfaste pour la jeunesse et la valeur résidentielle du quartier et demandent le même traitement que d'autres districts résidentiels de Montréal. En union avec les autorités religieuses des diverses religions, avec les diverses nationalités, et un grand nombre de résidents, qui, de leur propre initiative, ont déjà protesté auprès des plus hautes autorités de la province, nous désapprouvons énergiquement l'émission d'un permis."

A.N.D.G.

En souvenir de J. Viger

A l'occasion du centenaire de la mort de Jacques Viger, premier maire de Montréal, la Commission des monuments historiques de la province de Québec a fait dévoiler une plaque commémorative sur la façade de l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Le dévoilement a été présidé par M. Raymond Duvivier, représentant M. Paul Gouin, président de la Commission. Des allocutions de circonstance ont été prononcées par le maire de Montréal, M. Fournier, le R.P. Henri Braddette, O.P., curé de Notre-Dame-de-Grâce, M. Paul Guertin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mgr Olivier Maurault, p.s.s., P.A., président de la Société historique de Montréal.

Jacques Viger est mort le 12 décembre 1858 et il a été inhumé dans la crypte de l'église Notre-Dame-de-Grâce, sa paroisse. Ses restes reposent maintenant dans une fosse commune, depuis qu'on a regroupé en 1949 ceux des 310 fidèles de cette paroisse qui avaient été inhumés sous l'église.



USINE DE \$10,000,000 A CONTRECŒUR — Le curé de la paroisse Très-Sainte-Trinité de Contrecoeur M. l'abbé A. Legendre a béni samedi après-midi les travaux de construction de la nouvelle usine que Steel Company of Canada fait ériger à cet endroit. Ce sera la fabrique de tuyaux la plus moderne au Canada et construction coûtera \$10,000,000. Sur cette photo, on reconnaît de gauche à droite MM. S. Layton, gérant des usines Stelco de Montréal, C. Ladouceur, député provincial de Verchères, W. Piché, maire de Contrecoeur, le curé Legendre, MM. S. Amour, conseiller économique de Stelco, H.W. Mawhinney, vice-président de la compagnie, et G. Duhamel, maire de la paroisse de Contrecoeur.

Faits divers

Hôtel rasé par des explosions de gaz

ALLEN TOWN — Un hôtel vieux de 120 ans a été démolé par plusieurs explosions de gaz dimanche, et six personnes attirées sur les lieux ont perdu la vie. Toutes les victimes se trouvaient sur le porche de l'hôtel Mountaineer, regardant les flammes jaillir d'un trou béant au milieu de la rue, à la suite d'une première explosion. Des rideaux de flammes d'une hauteur de 50 pieds ont enveloppé l'immeuble qui s'est effondré en quelques secondes sous la force d'une explosion souterraine. Au moins 15 autres personnes ont subi des brûlures ou des blessures sous l'avalanche de débris. Pompiers et policiers sont arrivés sur les lieux seulement pour assister à l'explosion qui a rasé le vieux hôtel.

Marin accusé de meurtre

Un marin de 35 ans, Terence A. Browne, a été tenu criminellement responsable de la mort de Mlle Ruby Mae Hutchcroft, 42 ans, qui cohabitait avec lui au 1430 de la rue Stanley. Le juge O'Meara lui a refusé tout cautionnement et l'accusé subira son enquête préliminaire, vendredi prochain.

Beau coup de filet

Donald Tousignant, un des criminels les plus recherchés au Canada, a été arrêté samedi soir, à Sydney, Nouvelle-Ecosse. Il avait été dénoncé par une femme qui avait reconnu sa photo dans un magazine. Tousignant, qui a fait de la prison à maintes reprises depuis l'âge de 16 ans, devra répondre à deux accusations de tentatives de meurtre. La première agression fut commise contre une campagne de pêche, près de St-Hyacinthe, et la seconde contre un gardien de la prison où il avait été confiné, après le premier attentat. Tousignant s'était alors évadé avec plusieurs autres prisonniers, tous repris par la suite.

"Artiste" détenu pour vol

La police a opéré l'arrestation, vendredi soir, d'un individu connu sous le nom de Claude Darci, 26 ans, qui a été identifié comme étant l'auteur d'un vol à main armée de \$300 dans une banque de la rue Ste-Catherine ouest. Chanteur fantaisiste ayant peu d'engagements à ce titre, Darci était supposé faire prochainement ses débuts à la télévision. Quand les policiers l'ont cueilli, Darci s'était déjà rasé sa barbe d'artiste. Il lui restait tout de même \$90 des

\$300 volés à la banque. Il les a remis aux policiers après avoir fait des aveux complets... qui retarderont sans doute son entrée en scène.

Danger public écarté

Le juge Wilfrid Lazure, de la cour du Banc de la Reine, a condamné Conrad Lepage, 49 ans, de Ville Jacques-Cartier, accusé de négligence criminelle au volant, à six mois de prison, en plus de lui retirer son permis de conduire pour cinq ans. Lepage, dont le père a été tué dans un accident alors que le jeune était au volant, le 29 mai dernier, avait d'abord été accusé d'homicide. Le juge Lazure a dit se montrer clément parce que Lepage restera lui-même estropié pour la vie et qu'il devra ensuite faire face à des poursuites en dommages-intérêts. A cause de délits antérieurs, Lepage n'avait pas le droit de conduire au moment de l'accident. Il fut aussi prouvé qu'il était pris de boisson à ce moment. "Vous êtes un danger public", lui a dit le juge Lazure en prononçant sa sentence.

Le bébé Campbell reçoit une transfusion de sang

Toronto — Malgré l'opposition de ses parents, des témoins de Jéhovah, la petite Lori-Lynn Campbell, âgée de sept jours, a reçu, samedi, une transfusion de sang. L'enfant a été placée sous la tutelle de la province d'Ontario après une audience judiciaire de six heures, tenue à l'hôpital même. Le bébé a été confié aux soins de la Société d'aide à l'enfance qui a permis la transfusion que les parents refusaient sous prétexte que leur religion l'interdit. Le juge Lorne Stewart a déclaré qu'au point de vue légal les parents étaient coupables de négligence envers leur enfant, ce qui mit fin à la controverse qui durait depuis une semaine.

Tués par un train

Deux étudiants en médecine à l'Université de Montréal ont perdu la vie samedi, quand un train a happé leur véhicule à un passage à niveau, près de Marieville. Les victimes sont Mlle Paule Monast, de Cowansville, et Jean-Guy Payette, de l'Assomption, tous deux âgés de 24 ans.

Sous un camion-remorque

Deux hommes ont perdu la vie en fin de semaine quand leur auto s'est écrasée sur l'arrière d'un énorme camion-remorque stationné sur un quai, au pied de la rue Letourneau. Sous le choc, toute la partie supérieure de la voiture des victimes a été arrachée comme le dessus d'une boîte de sardines. Les morts sont Sydney Schofield, 43 ans, 1891 avenue de

La CTCC et l'action politique

Roger Mathieu propose une attitude de disponibilité

Dans un article qu'il signe à l'intention des 100,000 lecteurs du journal *Le Travail*, organe officiel de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, M. Roger Mathieu, président de cette centrale, précise que si la CTCC se refuse actuellement à s'engager dans une action politique partisane, c'est qu'elle n'a aucune confiance dans les partis existants. M. Mathieu propose cependant une attitude de disponibilité et d'ouverture d'esprit à l'égard de toute formation politique qui pourrait présenter quelque intérêt pour la CTCC. C'est dans cet esprit, dit-il, que la CTCC a délégué trois représentants pour engager avec le CTC et le PSD des discussions sur ce que sera le mouvement politique que le monde du travail veut lancer.

Voici des extraits de l'article de M. Mathieu :

"Jusqu'ici, le Congrès de la C.T.C.C. s'est toujours opposé à toute action politique partisane, qu'il s'agisse d'affiliation à un parti politique ou de l'appui de notre mouvement à un parti quelconque. Cette attitude de la C.T.C.C. ne signifie pas cependant que notre centrale syndicale sous-estime l'influence de la politique sur la société et ses institutions, et elle ne doit pas davantage être interprétée comme une renonciation à s'occuper de la politique d'une façon directe ou indirecte un jour ou l'autre. Au contraire, cette neutralité officielle est la formule que nous avons choisie pour dire aux partis politiques que notre mouvement ne les considère pas dignes de notre confiance et de notre appui."

En effet, les travailleurs en général et le syndicalisme en particulier sont loin d'avoir été

choyés jusqu'ici par les partis politiques qui ont dirigé, à un moment ou à un autre, les affaires publiques, tant sur le plan fédéral que provincial. Non seulement les travailleurs et le syndicalisme n'ont pas été choyés, mais ils ont généralement été ignorés ou systématiquement persécutés. Tous nos mémoires à Ottawa et à Québec

ont été relégués aux oubliettes et on s'obstine à ne pas vouloir supprimer la législation hostile au syndicalisme, à ne pas vouloir corriger celle qui est la source ou la consécration d'injustices flagrantes pour les travailleurs et à ne pas vouloir adopter celle qui servirait vraiment le bien commun."

"Un nouveau parti verra-t-il le jour prochainement au Canada? Dans l'affirmative, s'agira-t-il d'un parti vraiment démocratique? Mécèlera-t-il que la C.T.C.C. s'y affilie? Ou vaudra-t-il mieux qu'elle se limite à encourager ses membres à en faire partie? Ou bien, pour une raison ou pour une autre, s'agira-t-il d'un parti avec lequel la C.T.C.C. préférera n'avoir aucun lien direct ou indirect?"

"Jusqu'à ce que notre Congrès revise ses positions sur le plan de la politique, si jamais il juge à propos de les réviser, intensifions notre travail d'éducation politique parmi les travailleurs en général et auprès de nos syndiqués en particulier, sans négliger l'éducation politique qui est peut-être la plus urgente actuellement, celle des partis eux-mêmes. Et n'est-il pas plausible de croire qu'un parti en gestation est plus susceptible d'être influencé par nous que ne le sont en réalité les vieux partis? Ceux-ci ont d'ailleurs prouvé qu'ils ne sont pas susceptibles d'être influencés à tout ce qui vient de la classe ouvrière."

Il ne faut jamais laisser des petits enfants seuls sans surveillance à la maison, ne serait-ce que quelques instants. Un enfant peut mettre le feu avec des allumettes ou avec un briquet.

Les pompiers à l'hôtel de ville

M. André Plante, président de l'Association des pompiers de Montréal, rencontrera à midi dans le Hall d'honneur de l'hôtel de ville le maire Sarto Fournier et les membres du comité exécutif, pour leur faire connaître son point de vue concernant la mort d'un pompier de 39 ans, M. Léon Beaudoin.

On sait que les autorités de la ville, s'appuyant uniquement sur le résultat de l'enquête du coroner, ont décidé que la mort de M. Beaudoin devait être attribuée à des causes naturelles et que l'incendie qu'il a eu à combattre, jeudi soir dernier sur la rue Adam, n'avait rien à voir avec son décès.

Les funérailles de M. Beaudoin, dont l'Association des pompiers de Montréal désire qu'on reconnaisse qu'il est "mort dans l'exercice de ses fonctions", auront lieu ce matin en l'église du St-Nom-de-Jésus, à l'angle des rues Adam et LaSalle.

LE COURS DE PERSONNALITE CLUB LOUIS FRANCOEUR de L'INSTITUT LE ROYER



1ère rangée à gauche: directeur Homer Charbonneau, directrice Suzanne Charest, président Maurice Cardinal, vice-présidente Suzanne Hamelin, secrétaire Maurice Cloutier, 2ème rangée: Lucie Trambly, Yvette Brunelle, Hélène Pélissier, Pierrette Duvivier, François Lamoignon, Alice Chassé, professeur et directeur de la région métropolitaine Sylvia Bergeron, Alexine Vachon, Rita Côté, Jeanne Bergeron, 3ème rangée: Claude Hamelin, Guy Pélissier, Raymond Miqué, Marthe Beaudoin, Gérard Dutilleul, Georges Forget, Claude Pélissier, André Valois, Yvan Bergeron, Roland Vanier.

Vous donnez rendez-vous à leur 11ème cours. Venez avec vos amis.

Cette invitation est gratuite, nous vous attendons à la salle St-Stanislas 1371, LAURIER



CE SOIR A 8 HEURES P.M.

2285, rue Papineau Edifice des Arts Graphiques Montréal

Téléphone LA. 6-0849 — LA. 6-0840 LA. 6-0531

Nous accueillons très amicalement tous les membres de nos autres cours de Personnalité de Montréal. NOUS VOUS PROMETTONS UNE SOIREE TRES AGREABLE

RECTO-SEROL

Recto-Serol

Nouveau médicament importé d'Allemagne, pour le traitement des "HEMORROIDES"

Cette nouvelle thérapeutique sans graisse, non chirurgicale, soulage les douleurs hémorroïdaires, les démangeaisons et arrête le saignement instantanément.

THE EASTERN IMPORT REG'D. C.P. 25, Lévis, P.Q.

EATON - Le Magasin des Fêtes Au Canada

Offre spéciale d'échange pour Noël!



Appareil radio-phonographe VIKING

Prix régulier de l'appareil VIKING 499.00

Allocation d'échange spéciale sur votre radio-phonographe actuel 3 vitesses 130.00

VOUS NE PAYEZ QUE 369.00

Seulement chez EATON — Comparez ces avantages de premier plan. Profitez de cette offre d'échange! Appareil comprenant: 3 haut-parleurs à acoustique équilibrée (un de 15" pour graves, un de 8" pour médiums, un de 4" pour aigus). Réponse de fréquence 30 à 20,000 cycles. Changeur automatique à 4 vitesses. Débit sans distorsion 10 watts. Contrôle de compensation pour disques. Contrôles individuels pour basses, aigus, amplification reproduction ou stéréophonie. Éléments hauts-qualité: façon moyer, acoustique en chêne blanc.

PAS DE VERSEMENTS COMPTANT sur achats par plan budgétaire

La taxe est payable à l'achat

RADIOS ET MUSIQUE (RAYON 250), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

Écoutez les 4 orgues Thomas!

Si facile à en jouer

L'un des plus riches cadeaux à faire à votre foyer. Un orgue électronique Thomas, spécialement conçu pour vous permettre d'apprendre à jouer en peu de temps. En plus de l'agrément que vous retirerez, tous les membres de votre famille seront à même d'apprendre à en jouer.

Orgue haute-fidélité "stéréo" (illustré). Un phonographe haute-fidélité "stéréo", sorte de "professeur incorporel", donne des leçons au moyen de disques faciles à suivre. Il joue également des disques "stéréo" et courant et discret.

PRIX EATON 1095.00

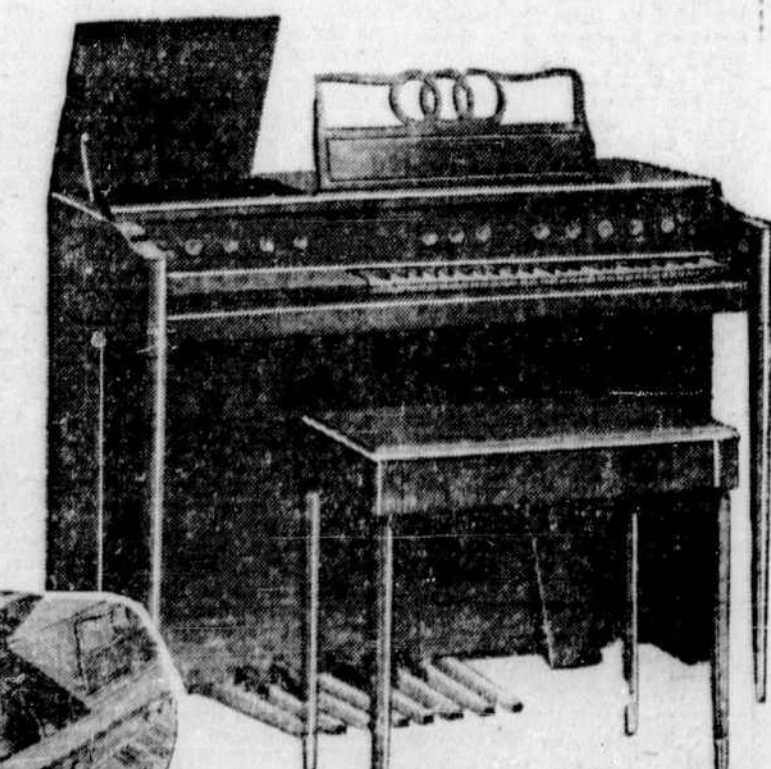
Orgue à accords — Des boutons d'accords et de bases font faire des progrès rapides au débutant. Unité à 120 boutons, claviers de 44 TOUCHES, Contrôles de tonalité à cadran.

PRIX EATON 995.00

Orgue à deux claviers — PRIX EATON 795.00

Orgue à deux claviers — PRIX EATON 1495.00

Renseignez-vous au sujet des conditions budgétaires spéciales EATON avec l'achat de 50 mois pour payer.



UN PHONOGRAPHE HAUTE FIDELITE

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

A LA "CONFERENCE DU QUEBEC"

Le bill des droits devrait être un amendement à la constitution

Par Guy LAMARCHE

Le bill des droits de l'homme qu'a proposé le premier ministre du Canada à l'étude de la nation est certes une amélioration sur le néant actuel dans la législation canadienne, mais il est très imparfait, très vague et pourrait être un pas beaucoup plus sérieux si une déclaration unanime acceptée était incorporée à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord pour devenir partie de la constitution canadienne qui lierait le parlement actuel et ceux à venir. Un tel amendement devrait évidemment être soumis à toutes les provinces avant d'être incorporé à la constitution.

Tel est l'avis que deux juristes ont émis samedi, à la Conférence du Québec marquant le dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. M. Frank Scott, de la Faculté de droit de l'Université McGill, et Me Emile Colas, avaient été invités à donner leur

opinion sur le bill proposé par M. Diefenbaker.

Le professeur Scott a dit qu'une déclaration des droits de l'homme ne vaut rien s'il n'y a d'abord une conscience sociale qui la connaît et l'accepte. Certains pays connaissent des déclarations avec des constitutions très démocratiques, et d'autres, comme l'Angleterre, n'ont aucune déclaration écrite de droits, mais ont un fort sentiment des droits humains.

Au Canada, un bill des droits n'est pas une chose révolutionnaire. Il ne sera que l'expression de ce qui est déjà. Le bill Diefenbaker n'essaie pas de faire le maître des droits nouveaux, mais consacre tous les droits qui existent déjà. Les droits sont "déclarés", mais on les a toujours eus, et on les a toujours eus en application et de les protéger.

Le professeur Scott ajoute que, malgré certaines précautions du texte pour qu'il prévienne sur tout autre, n'importe quelle loi édictée après ce bill et qui le contredirait prévaudrait devant un juge. Car le présent parlement ne peut s'engager ni engager d'autres parlements à l'avance.

Une solution serait que le bill devienne un amendement à la constitution canadienne et lie ainsi les parlements à venir. Toute loi qui contredirait un tel amendement deviendrait simplement inconstitutionnelle et le bill des droits serait assuré de toujours avoir la primauté.

Tel qu'il est soumis par M. Diefenbaker, ce sera une simple loi qui pourra être amendée, remplacée ou contredite. C'est une "déclaration" qui a une valeur réelle, mais qui ne place aucun des droits qui y sont

mentionnés en sécurité parfaite. Me Scott propose donc en terminant que le bill soit adopté après consultation et consentement des provinces et soit inséré dans l'AABN.

Le Québec

Me Emile Colas est d'avis que le champ des droits de l'homme est encore un "no man's land" et que le Québec

(Suite à la page 6)

M. JEAN-C. FALARDEAU:

Il faut tenir compte des 2 "mentalités"

Alors que nous semblons encore, au Canada, à la recherche de principes qui seraient communément reconnus et acceptés, il s'impose à l'observation qu'il y a des divergences profondes entre diverses philosophies politiques et juridiques, et en tout premier lieu, un clivage fondamental entre la mentalité des Canadiens de culture française et la mentalité politique de leurs compatriotes de culture anglosaxonne. Et il faut tenir compte de ces "tempéraments" différents si on discute de droits humains et de libertés civiles au Canada.

C'est là l'opinion du professeur Jean-C. Falardeau, de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Il l'a développée dans un discours prononcé à la Conférence du Québec sur les droits de l'homme. M. Falardeau était avec le professeur Frank Scott, co-président de cette journée qui s'est déroulée à Montréal.

Abordant le sujet en sociologie, M. Falardeau remarque dans une première partie de son texte, que l'un des dilemmes de la société moderne est de concilier les impératifs de la démocratie sociale, de type pluraliste, et les im-

(Suite à la page 6)

PAR 600 PROPRIETAIRES:

Rôle d'évaluation: validité contestée en Cour supérieure

Plus de 600 propriétaires du nord de Montréal ont décidé hier de contester la validité du nouveau rôle d'évaluation en Cour supérieure. La principale plainte des propriétaires des quartiers Ahuntsic, Cartierville et Villieray est la discrimination dont ils ont été les victimes lors de la préparation de ce nouveau rôle qui servira de base à la taxe foncière pour les trois prochaines années s'il est maintenu en vigueur.

Les propriétaires du Nord ont tenu une grande assemblée hier après-midi en l'école Blessed Oliver Blunket. De fait, c'est à ces deux assemblées puis qu'il avait été impossible de faire entrer tout le monde à la fois dans la salle de l'école.

Me Claude Nolin qui a dirigé les délibérations a tenu à préciser que la manifestation n'avait aucun caractère politique, mais qu'il s'agissait d'une réunion d'affaires, tenue dans l'intérêt des propriétaires.

Me Nolin et d'autres orateurs ont soutenu que le nouveau rôle d'évaluation, qui comporte une augmentation moyenne de la valeur des terrains de 98 pour cent, est un très dur coup porté aux petits propriétaires.

Jusqu'à ces derniers temps, a-t-il dit, on se plaignait du fait que le nombre des petits propriétaires était beaucoup plus grand en Ontario. Parce que, depuis quelques années, les petits propriétaires se sont multipliés chez nous, on dirait que l'administration municipale met tout en œuvre pour les décourager, les assommer.

Les participants à ces deux assemblées ont été invités à signer des cartes en y inscrivant leur évaluation au nouveau rôle. Avant 6 heures hier soir, un comité formé pour prendre des procédures avait déjà recueilli 475 cartes

(Suite à la page 6)

La vie universitaire

"L'Union nationale a peur d'affronter les étudiants"

"L'Union nationale a peur de venir faire face au peuple étudiant à découvert. L'Union nationale n'est brave à rencontrer les étudiants de l'Université de Montréal qu'un seul à la fois dans le bureau du premier ministre".

Telle est la conclusion que le directeur du Comité des débats de l'Université de Montréal tire du refus des représentants de l'Union nationale de rencontrer les étudiants pour discuter la politique provinciale.

Dans un article du *Quartier Latin*, journal des étudiants de l'Université de Montréal, M. Paul-A. Hudon, directeur du Comité des débats, relate les démarches infructueuses des étudiants pour rencontrer un représentant de l'Union nationale à l'Université.

Le Comité des débats a organisé, cette année, une série de rencontres avec les chefs de diverses formations politiques de la province. M. Michel Chartrand, Mme Thérèse Casgrain, MM. Jean Lesage et Jean Drapeau ont déjà rencontré les étudiants. Jeudi de cette semaine, Mme Gilberte Côté-Mercier ira leur parler du Crédit social.

Les étudiants désiraient entendre aussi un représentant de l'Union nationale. Dès le 5 octobre dernier, le Comité des débats envoyait une lettre au premier ministre M. Duplessis l'invitant à venir ou à se faire représenter. Le premier ministre ne répondit que le 5 novembre suivant. Prétendant "l'administration de notre immense province en plein essor", il refusa l'invitation sans proposer de se faire représenter.

Devant ce refus, le Comité des débats décida de s'adresser à M. Daniel Johnson, ministre

des ressources hydrauliques, qui accepta d'adresser la parole aux étudiants. Il ne restait plus que la date à fixer.

Les jours passèrent et M. Johnson changea d'avis: il ne rencontrerait pas les étudiants. La session donne beaucoup d'ouvrage, les journalistes peuvent causer des embêtements, enfin un ministre de la Reine doit mesurer ses paroles en public. Bref, M. Johnson juge plus prudent de ne pas se montrer à l'Université. Il conseille cependant aux étudiants de s'adresser à M. Jean Fournier, organisateur en chef de l'Union nationale à Montréal.

Celui-ci, rejoint par téléphone à plusieurs reprises depuis le 3 décembre, remit de jour en jour sa réponse. Il devait communiquer sa décision le 6 décembre par téléphone. Il ne l'a pas fait. Le 9, nouveau coup de téléphone du Comité des débats, la décision n'était pas encore prise.

M. Paul Hudon, président du Comité des débats, en conclut que l'Union nationale refuse de rencontrer les étudiants.

Abolition du brevet C dans les écoles normales d'hommes

QUEBEC — Le comité catholique du département de l'Instruction publique s'est prononcé en faveur de l'abolition du brevet C dans les écoles normales masculines de la province de

Québec. M. Wilfrid Caron, directeur général des écoles normales de la province a déclaré que le comité a ratifié une recommandation soumise par les directeurs des écoles du Québec.

Pour avoir force de loi, cette décision doit être l'objet d'un arrêté ministériel et approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil. Elle ne pourra donc être appliquée qu'à l'automne prochain.

La mesure ne s'appliquera pas aux institutrices en raison des difficultés des commissions scolaires rurales à trouver du personnel enseignant.

Dans l'esprit de ses promoteurs, cette mesure est destinée à relever le niveau des maîtres d'écoles de la province.

Il faut redonner à Montréal son visage français

Il faut une vigoureuse campagne de réfrancisation pour donner à Montréal, la métropole du Canada, ce visage bien français que souhaiteraient voir de nombreux touristes américains et canadiens.

C'est ce qu'a déclaré le directeur des études à la Commission scolaire de Montréal, M. Tréfiel Boulanger qui, pour la deuxième année consécutive, était le porte-parole officiel de la Société du bon parler français. Directeur de l'exécutif central de ce mouvement, M. Boulanger s'est adressé aux

(Suite à la page 6)

Droits économiques: les plus sérieux et les moins respectés

Les droits économiques de l'homme, parce qu'ils touchent à la subsistance et à la sécurité matérielle de l'homme, sont peut-être les plus fondamentaux et certainement les plus sérieux, car l'homme qui en est privé est plus diminué que celui qui est privé d'un droit social, civil ou politique. L'homme qui a faim parce qu'il ne travaille pas ou qui a peur parce qu'il n'est pas en sécurité, celui-là ne saurait être libre et ne saurait exercer normalement les droits et les libertés même les plus désirables. Les droits économiques, tous les autres perdent leur sens et cessent d'être sérieux. Entre le droit de voter et le droit de manger, l'homme n'a plus le choix si l'un doit exclure l'autre. Et pourtant, il arrive que les droits économiques soient niés à des Canadiens, dans un pays "prospère et libre".

Voilà ce qu'il faut conclure après avoir entendu plusieurs allocutions sur les droits économiques et civils, samedi, à la Conférence du Québec des droits de l'homme. On a évoqué l'image du chômeur, du malade, du vieillard, du travailleur mal payé, pour conclure que le Canada a encore beaucoup à faire dans l'organisation de son économie et de son système de sécurité sociale avant qu'on puisse dire qu'il est un pays où les droits économiques sont respectés. Pour le moment, il doit se contenter de passer pour le pays ayant le deuxième plus haut niveau de vie au monde, et c'est bien là ce qui est paradoxal.

Le "panel" était présidé par Me Michel Rubinstein, qui a rappelé en introduisant le sujet que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais il ne peut pas vivre sans pain.

M. Pierre Elliott Trudeau, avocat, a dit que les biens économiques existent pour satisfaire les besoins de l'homme (droit du consommateur), mais qu'ils doivent souvent être fabriqués ou transformés par l'homme avant d'être utiles (droits du producteur). Il se crée ainsi deux ordres de droits économiques, ceux par lequel l'homme a droit de trouver du travail et d'en être raisonnablement rémunéré et ceux par lesquels l'homme a droit de participer à la richesse de la collectivité. Au Canada, ces droits ne sont pas aussi respectés qu'on le croit.

M. Trudeau cite ensuite cinq cas où les droits du consommateur sont bafoués: 1) 56 pour cent des chefs de famille gagnent moins de \$2,500 par année au Canada, alors qu'il faut \$2,600 à une famille pour subsister. 2) Il existe des endroits de dépression perpétuelle, comme les zones de taudis et les territoires du Grand Nord. 3) Le Canada n'a pas encore de système de sécurité sociale complet. 4) La primauté de l'entreprise privée a fait qu'on n'a pas assez produit dans le domaine de la propriété collective, comme les hôpitaux, les bibliothèques, etc. 5) Les pauvres ne peuvent faire valoir leurs droits à la santé, à l'éducation, et même à la justice.

Les droits du producteur sont niés de la même façon à plusieurs milliers de Canadiens. Ici, M. Trudeau donne trois exemples. 1) Le droit de trouver du travail s'accommoder mal du fait qu'il y a un tiers de million de chômeurs au Canada actuellement. L'économie canadienne n'est pas organisée pour permettre à des hommes de trouver du travail. 2) Le droit d'association est à peine "toléré" au Canada et dans des cas particuliers, il n'est pas respecté. De même, le droit de grève n'est pas encore généralement admis. Le capital peut trouver cent raisons pour cesser d'opérer, mais le travail ne pourrait pas faire de même parce qu'il juge que les conditions de travail ne sont pas bonnes.

Pour l'abbé Gérard Dion, directeur du département des relations industrielles de l'Université Laval, beaucoup trop de Canadiens ne peuvent jouir actuellement de leurs droits économiques. Il n'y a pas à s'étonner que tout ne soit pas parfait, dit-il, mais ce qui est étonnant et inadmissible, c'est que ces droits soient encore rejetés en théorie ou hypocritement combattus en pratique. "L'existence de ces droits, dit-il, n'est pas fondée sur le caprice de certaines catégories, ni de la volonté de l'Etat, mais sont inscrits dans la nature même de l'homme. Il est nécessaire que ces droits soient reconnus par toute la société.

PEUGEOT 403

DE FRANCE

"La qualité qu'on ne discute pas"

Choix de modèles



- SEDAN 4 PORTES • STATION WAGON
- DECAPOTABLES • CAMION VAN
- "PICK UP" • AMBULANCES
- AUTOBUS SCOLAIRE ET AUTRES

- Solidité
- Endurance
- Performance
- Ultra luxueuse
- Sécurité
- Confort
- Elegance
- Popularité
- 35 m. au gallon
- Economie

SERVICE DE PIECES — GARANTIE 6 MOIS

Suburban MOTORS LTD

J.-P. Nantel président
M. Goyette secrétaire-trésorier

400, BOUL. DECARIE, ST-LAURENT — RI. 8-8807

Depliant illustré envoyé sur demande par toute la province

Emile Thisdale

VETEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES

GERMAIN THISDALE propriétaire
335 est, rue Ste-Catherine MONTREAL
AV. 8-6861

Un vrai bijou au pied de l'arbre!

NOUVEAU DACTYLOGRAPH

FUTURA ROYAL

PORTATIF

- Clavier standard
- Régulateur de tension de la frappe
- Ruban "Twin Pak" disponible exclusif pour le remplacement, sans salir les doigts
- Réglage "Magic Margin"

Nouveau style!

139.50

MODÈLE DE LUXE REG. \$133.50 SPECIAL \$89.50

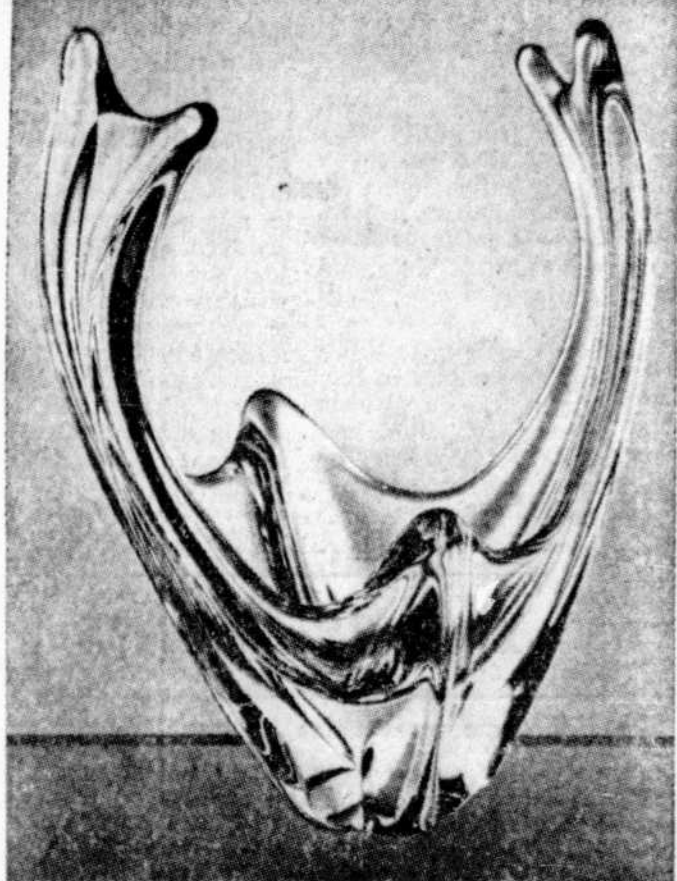
LIBRAIRIE FERNAND PILON INC.

750, rue Beaubien CR. 4-4827 855, boul. St-Laurent DU. 1-4241 880, rue Mont-Royal est LA. 4-5981

Cadeau d'une rare Elégance

Cristal de France

DAUM LALIQUE BACCARAT



Coupe Vega — signée DAUM

au Petit Versailles

LE CENTRE DU CRISTAL DE FRANCE

930 est, rue STE-CATHERINE VI. 2-8219

STUART

AU BUREAU... SAVOUREZ UNE
A L'USINE... PETITE TARTE
AU RESTAURANT...

- BISCUITS
- GATEAUX
- TARTES

STUART

HUILES À CHAUFFAGE

HOCHELAGA

Superflame

BUREAU-CHEF: 1900 RUE MOREAU-MONTREAL-LA. 5-2556

IL Y A UN DISTRIBUTEUR "HOCHELAGA" PRÈS DE CHEZ VOUS:

ST-HYACINTHE: Hochelaga Petroleum Ltée, 950, rue St-Louis — PR. 4-6212	ST-JEROME: Corbeil & Frères Enr'g., Boul. Curé Labelle — GE. 8-3750 — GE. 2-4183	SOREL: Wilfrid Chapdelaine, 202, Hôtel-Dieu — RI. 3-7474	GRANBY: Adrien Nantel Inc., 240, York — FR. 2-3311	OKA et ST-JOSEPH-DU-LAC: Lucien Giguère, Tél.: St-Eustache 5562
MONTREAL: Roméo Longpré, 3395, Hochelaga — LA. 5-1539	MONTREAL: Wildor Marchand, 1859, Iberville — LA. 2-7001	MONTREAL: Arthur Desgroscheillers, 3151, Adam — LA. 2-0304	STE-ANNE DES PLAINES: Alary & Fournelle, TA. 3-7911	ST-PIE: St-Pie Petroleum Enr'g., 279, Notre-Dame — PR. 2-2324
MONTREAL: H. Lacas Enr'g., 2186, Harbour — LA. 3-8826				

LE DEVOIR, MONTRÉAL, LUNDI, 15 DÉCEMBRE 1958

Le peuple lui-même

Vance Packard rapporte dans *The Hidden Persuaders* que vers 1950, une enquête poussée auprès du public persuada la compagnie Chrysler que désormais les automobilistes désiraient une voiture adaptée aux nécessités modernes: c'est-à-dire svelte, simple et relativement courte. On décréta la fin du "Big Fat Car", et en 1952 on lança le modèle d'aujourd'hui.

Ce fut un échec. Chrysler perdit la moitié de ses acheteurs. La compagnie ne s'obstina point: elle revint à la voiture longue, basse et brillante, et elle reconquit rapidement son marché.

L'erreur de Chrysler fut de croire que les hommes se déterminent uniquement par la raison et que l'argument "pratique" est toujours le plus fort. Chose étrange, si on les interroge comme l'avait fait la compagnie, ils se montrent très raisonnables et sont probablement eux-mêmes persuadés qu'ils obéissent à des motifs réalistes. Quand vient le moment d'exercer un choix, souvent d'autres impulsions l'emportent. Dans le cas présent, les automobilistes reconnaissent l'utilité d'une voiture mieux manœuvrable et plus facile à stationner; mais au fond ils désiraient bien davantage un symbole de puissance et de richesse.

On pourrait tirer de ce fait de graves conséquences politiques. Mais tel n'est pas notre propos.

Une pensée se répand depuis quelques années, d'après laquelle la résistance du Canada français à l'assimilation, sa "survivance", tiendrait à une poignée de meneurs qui empêcheraient le peuple de suivre sa pente naturelle. Car devenir anglais, au Canada, c'est plus pratique; et les âmes simples vont nécessairement vers la réalité, dont des pseudo-intellectuels ont toutes les peines du monde de les détourner.

Il me semble que ces théoriciens raisonnent comme les spécialistes de la compagnie Chrysler en 1952. Ils ne tiennent pas compte d'impulsions et d'attachements qui agissent sur les âmes simples au moins autant que sur les élites.

Celles-ci ont un rôle essentiel. Elles influencent profondément leur milieu, dans la mesure cependant où elles gardent le contact avec lui. Elles "rationalisent", à tort ou à raison, des tendances instinctives. Elles peuvent se tromper. Mais on ne les a pas souvent vues réussir quand elles prennent le contre-pied des grands courants populaires.

Plus nous observons, plus nous lisons sur le sujet, et plus nous sommes au contraire persuadés que la vie du Canada français est un phénomène situé très proche de l'instinct, quasi physique, au moins dans la longue époque où nous avons formé une société paysanne.

Les villes, bien entendu, risquent d'échouer cette sorte de réflexe, elles opèrent des brassages répétés, elles apportent des distractions constantes, dans une large mesure elles déracinent, ou mieux, elles encadrent avant de fournir des cadres nouveaux et très différents. Elles ne détruisent pas de fond en comble les formes antérieures, mais elles introduisent des contradictions dont nul ne sait comment elles seront résolues.

Il n'en reste pas moins artificiel de décrire les masses comme uniquement désireuses de s'engager le plus vite possible, en face d'élites nationalistes qui ne feraient que retarder leur mouvement.

Prenons la question de la langue. Au point de départ l'homme y est attaché comme à ses vieilles pantoufles: pour le confort. Chez celui qui réfléchit un peu, ce stade est vite dépassé et l'attachement devient au moins sentimental.

Tandis qu'une élite voudrait que notre langue soit plus pure, et s'efforce en vain de l'obtenir, l'homme du peuple parle la langue qui lui appartient déjà, qui évolue vers autre chose, qui prend ici une tournure et là un mot anglais. Et en dépit des considérations pratiques ou du fait, vivement senti, que l'anglais est la langue du plus riche et du plus fort, il revient vers son français tant qu'il peut.

Je ne dis pas que la situation soit satisfaisante ni qu'elle ne comporte aucun risque grave. Mais il nous paraît futile de déclarer que la langue parlée ici est chère uniquement à une poignée de nationalistes.

J'en dirais autant pour les chefs politiques. M. Duplessis a solidement installé son régime sur l'organisation et le patronage. Mais s'il n'avait offert que cela, il aurait moins duré. Il a su utiliser des valeurs nationalistes; de toute évidence, celles-ci correspondaient à un état d'esprit fort répandu. Il a quelque chose d'élémentaire, et l'on peut se plaindre de ce qu'il manque d'ampleur et de logique. Mais il existe.

Il a existé sous Taschereau, comme sous Saint-Laurent ou Laurier. Le régime Godbout est peut-être disparu parce que les circonstances ou des volontés particulières ne lui ont pas permis de satisfaire ce désir et ce besoin. Bien entendu, les minorités ne se nourrissent pas seulement de nationalisme, mais il leur en faut sous la dent. Un argument de l'opposition provinciale: "L'autonomie, ça ne se mange pas", dont certains libéraux espéraient de grands résultats, a évidemment échoué. Un peuple au contraire se nourrit d'autonomie, et il le sent. Il y aspire, même si d'autres tendances contredisent celle-là. Un être vivant aspire à durer.

André LAURENDEAU

Blocs-Notes

La sidérurgie québécoise

La sidérurgie québécoise, qui est presque inexistante, semble devoir prendre un essor considérable au cours des prochaines années. La DOMINION STEEL AND COAL CORPORATION vient d'annoncer son intention de construire des laminières d'un coût de \$60,000,000 à Contrecoeur. La STEEL COMPANY OF CANADA construit de son côté une laminière de \$10,000,000 pour fabriquer du tuyau, également à Contrecoeur.

Il convient cependant de noter que ce n'est pas la présence de gisements de minerai de fer d'une richesse inouïe dans le Nouveau-Québec qui nous vaut cette expansion: c'est simplement l'importance du marché montréalais et québécois. Les deux entreprises sidérurgiques qui viennent s'établir dans la région métropolitaine de Montréal ont toutes deux leur bureau chef en Ontario et leurs hauts fourneaux en dehors de notre province, la première à Sydney en Nouvelle-Ecosse et la seconde à Hamilton.

La Dominion Steel and Coal n'a pas obtenu de concessions minières dans l'Ungava, pas plus que la Steel Company of Canada. Les compagnies étrangères qui ont obtenu ces concessions ne songent pas à doter la province de Québec du moindre établissement sidérurgique. L'Iron Ore Company of Canada, la seule qui ait commencé à extraire du minerai de ses concessions, s'est sans doute établie à Varennes, dans la même région que Contrecoeur, mais il ne s'agit que d'un port de transbordement pour le minerai qu'elle exporte aux États-Unis.

Notre industrie sidérurgique, si elle acquiert de l'importance au cours des prochaines années, ne devra rien aux dépôts de fer de l'Ungava. Notre propre mi-

autres entreprises américaines et aussi par les entreprises anglo-canadiennes qui exploitent nos richesses naturelles. Quand les dirigeants de ces entreprises ne sont pas assez clairs voyants pour y penser, nos gouvernements pourraient leur glisser des suggestions quand ils viennent réclamer des privilèges. Ils ne semblent pas s'être souciés de le faire jusqu'ici.

Les bourses de Montréal

La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de la province de Québec vient de protester contre le projet de fusion des bourses de Montréal avec celle de Toronto. C'est une protestation qui paraît tout à fait justifiée et qui devrait être chaudement appuyée.

Du simple point de vue régional et provincial, cette fusion ne peut que favoriser Toronto au détriment de Montréal. La course est serrée entre ces deux grandes villes qui se disputent le titre de métropole du Canada. Montréal a réussi jusqu'ici à conserver le titre, mais la lutte est loin d'être terminée. Et cette fusion des trois grandes bourses canadiennes dont le siège se fixerait vraisemblablement à Toronto constituerait un fort gain pour la capitale ontarienne.

Du point de vue de l'influence économique des Canadiens français, le résultat serait plus désastreux encore. En raison de notre infériorité économique, nos courtiers ne tiennent pas dans les bourses de Montréal la place qui devrait normalement leur revenir. Ils y jouent pourtant un rôle qui n'est pas négligeable. Dans la grande bourse financière, leur influence deviendrait parfaitement insignifiante. Et c'est toute la collectivité qui en souffrirait.

LETTRE DE NEW-YORK

Comment faire face à l'offensive économique des Soviets?

De notre correspondant particulier Yvan PHILIP

Dans quelques semaines, l'administration soumettra au Congrès ses messages annuels: sur l'état de l'Union (ou situation générale), sur la situation économique, sur le budget, et déjà Washington se débat au milieu de problèmes insolubles. Il semble que d'année en année l'Amérique dépense davantage pour un profit toujours déclinant, et que la situation soit sans issue.

La lutte, évidemment, oppose les gouvernements libres de l'Occident, à la structure monopolistique du monde communiste. Chose extraordinaire, tant sur le plan politique que sur le plan économique, ce sont les puissances les plus évoluées qui sont en perte de vitesse.

C'est une situation extraordinaire, en effet, que l'Occident, n'aspirant à aucun agrandissement territorial, fasse figure d'impérialisme colonialiste aux yeux de millions de personnes apparemment aveugles à l'expansion stupéfiante du monde communiste depuis la dernière guerre. C'est une situation extraordinaire aussi que les pays les plus industrialisés, au niveau de vie le plus élevé, se sentent paralysés devant la pénétration économique communiste dans les régions du monde qui sont en voie de développement. Dans un cas comme dans l'autre, il est indéniable que les puissances occidentales se trouvent sur la défensive.

Les États-Unis, à la veille de discuter le budget du prochain exercice fiscal, constatent une fois de plus qu'ils vivent au-dessus de leurs moyens, que l'aide à l'étranger, tant économique que militaire, ne suffit pas à regagner le terrain sur le plan diplomatique, ni même à enrayer les progrès de l'adversaire. Faut-il s'étonner si l'ensemble de la politique économique étrangère de l'Amérique fait à nouveau l'objet d'une enquête approfondie? Le Président a chargé neuf personnalités éminentes de lui faire rapport sur les résultats de l'aide à l'étranger; cette étude portera surtout sur l'aide militaire, mais l'aspect économique de la question ne sera pas laissé dans l'ombre.

D'autre part, une sous-commission de la Chambre a entendu le témoignage des experts sur sept branches fédérales sur l'expansion économique des Soviets à l'étranger. Au terme de leurs dépositions, le président de la sous-commission pouvait déclarer que si nul n'ignorait le danger, nul ne savait comment y répondre.

Dans un long éditorial, l'organe conservateur des milieux financiers, le Wall Street Journal, fait rapidement le point: l'aide à l'étranger coûte actuellement à l'Amérique environ 5 milliards de dollars par an; depuis la guerre, le total s'élève à plus de 60 milliards; une telle situation est incompatible avec les réalités économiques: le budget américain prévoit cette année un déficit de 12 milliards de dollars; les nécessités du programme militaire, à elles seules, présagent la perpétuation de déficits budgétaires considérables au cours des années à venir; l'aide à l'étranger, en un mot, l'Amérique ne saurait la permettre.

Le Wall Street Journal constate l'échec du programme en général: il le condamne sur le fond (l'aide de gouvernement à gouvernement "encourage le socialisme", donne fausement l'espoir d'un développement économique accéléré, et ne réussit que trop souvent à absorber les ressources du pays bénéficiaire dans le secteur en développement, créant ainsi une pénurie générale de moyens, elle-même cause d'inflation).

Le journal reconnaît que l'aide à l'étranger a un long passé historique au service de la diplomatie, mais il estime que les principes de la diplomatie américaine ont été gravement compromis par la nécessité de financer l'aide à l'étranger. Il conclut que l'Amérique doit se concentrer sur la défense de son territoire et de ses intérêts économiques à l'intérieur.

Le problème demeure entier: d'une part, le système communiste dirige son offensive économique en fonction d'objectifs politiques, d'autre part le monde libre, habitué aux échanges réguliers par le libre profit, n'a pas encore su s'organiser pour faire face au danger; enfin, l'Amérique constate que l'aide gouvernementale est un tonneau de Danaïdes et que bien souvent, loin de lui en savoir gré, on lui reproche de chercher à "acheter ses amis". De toute évidence, la situation actuelle réclame un effort concerté de la part des principales puissances occidentales.

Le Japon s'attend à voir Moscou proposer un "plan Rapacki" pour l'Extrême-Orient

De notre correspondant particulier Robert GUILLAIN

TOKYO, décembre. — La négociation pour la révision du traité de sécurité nippo-américain — qui s'était engagée il y a deux mois — est en pleine crise. Les vacillations du gouvernement de Tokyo, les querelles internes du parti gouvernemental, enfin de façon générale la confusion des idées du côté japonais, ont gravement compromis la négociation.

La crise s'est ouverte au sujet d'un point central de la discussion, à savoir l'élargissement de la "zone du traité". Ce sont les Japonais eux-mêmes qui, au départ, ont offert de participer non plus seulement à la défense du Japon, mais à celle de ses bastions avancés vers le sud: Okinawa et les Bonin. Ils voient là un moyen de rétablir l'égalité compromise par le traité de 1951, d'accroître le rôle du Japon, d'obtenir en contrepartie des concessions américaines.

Mais les traités États-Unis-Corée et États-Unis-Formose englobent eux aussi Okinawa. Le Japon entrerait donc en fait dans une sorte d'alliance du Pacifique nord et pourrait être entraîné automatiquement dans

des conflits intéressants Syngman Rhee et Tchang Kai-chek. Les protestations socialistes et les réactions hostiles d'une partie de la presse et même d'une fraction du parti gouvernemental ont amené le premier ministre, M. Kishi, à affaiblir par sa récente défaite au sujet du renforcement de la police, à être décidé finalement que le Japon laissera Okinawa en dehors de sa zone d'action.

Bien qu'ils ne s'expriment pas, la déception et le mécontentement sont vifs du côté américain. M. Dulles, pour présenter au Congrès un traité révisé et plus favorable à Tokyo, a besoin de pouvoir dire que le Japon, de son côté, prend peu à peu la place des Américains dans la défense de ses îles. Au lieu de cela il n'offre plus rien en échange des concessions américaines qu'il réclame. La confusion s'accroît encore du fait que l'aide droite du parti gouvernemental est fournie du revers de la main. M. Kishi et son ministre des affaires étrangères, M. Fujiyama, et

Rébus



Solution demain

LA CRISE FINLANDAISE

Annulée depuis deux semaines par ceux-là mêmes qui devaient la provoquer, la crise ministérielle finlandaise s'est ouverte au moment où on ne l'attendait plus. Le gouvernement Fagerholm n'était certes qu'un mort en sursis. Il ne s'appuyait plus sur une majorité fictive puisque le groupe le plus important de la coalition, celui des agrariens, lui avait en fait retiré sa confiance. On pouvait penser néanmoins que, effrayés par la perspective de l'interrogne, les partis ne provoqueraient pas de crise avant d'avoir trouvé une solution de remplacement. Mais les efforts du président de la République, M. Kekkonen, ont finalement été vains. En se retirant du cabinet le ministre agrarien des affaires étrangères a contraint M. Fagerholm à démissionner.

Cette crise — la dix-neuvième depuis la fin des hostilités — ne ressemble guère à celles qui l'ont précédée, et qui étaient provoquées par la situation économique du pays, car elle a pour origine la pression de l'Union soviétique. Personne en Finlande n'a sur ce point la moindre illusion. Et le président du groupe parlementaire agrarien, le franchement reconnu, "l'insiste, a-t-il déclaré, sur le fait que notre décision a été dictée par des raisons de politique extérieure et non pas de politique intérieure".

Pas de front populaire

Au mois de juillet dernier les communistes, forts du succès qu'ils venaient de remporter aux élections, revendiquaient leurs responsabilités. C'est alors que le chef de l'Etat pria leur leader, M. Kilpi, de constituer un gouvernement. Le président Kekkonen cherchait-il simplement à faire la preuve de l'impossibilité de cette formule? C'est fort probable, car il savait comme tout le monde, que le parti social-démocrate n'accepterait jamais d'entrer dans une coalition de front populaire. Les communistes eux-mêmes devaient s'attendre à un échec. Ils pensaient du moins qu'après le tour de piste de leur leader ils seraient de nouveau intégrés dans la majorité. Mais la composition de l'équipe Fagerholm mit fin à leurs espoirs. Le nouveau chef du gouvernement élargissait certes sa majorité, mais en y faisant entrer un représentant du parti conservateur, cependant que les socialistes dissidents étaient tenus à l'écart.

Pressions soviétiques

Dès lors les communistes se promirent de faire tomber ce gouvernement, en recourant au besoin à des moyens extra-parlementaires. Il leur a suffi de trois mois pour réussir dans leur entreprise, grâce à l'appui que leur a donné l'Union soviétique. Faut-il rappeler les pressions de toutes sortes exercées par Moscou depuis septembre, les campagnes de presse, le refus délibéré de poursuivre les négociations économiques et commerciales? Comme on pouvait aisément le prévoir, les agrariens se sont inquiétés des conséquences de cette tension. La "ligne Paasikivi-Kekkonen" leur apparaissait menacée.

Il faut ajouter que les pressions soviétiques ont d'ores et déjà rétrospectivement revu leur importance. Elles ont servi de prétexte à la charge pour l'inclusion d'Okinawa.

C'est dans ce climat que Moscou, exploitant les hésitations et les velléités neutralistes du Japon, vient d'accentuer son offensive diplomatique par la note du 2 décembre, pressant Tokyo d'adopter une politique de neutralité. Le maréchal Chen Yi, ministre des affaires étrangères de la Chine communiste, avait fait le 19 novembre une déclaration dans le même sens, ce qui prouve qu'il s'agit d'une offensive sino-russe concertée.

Les milieux diplomatiques japonais prévoient que l'offensive va encore se développer. On ne serait pas surpris de voir l'U.R.S.S. proposer un pacte de non-agression et de garantie par lequel elle s'engagerait solennellement à respecter la neutralité japonaise. Les mêmes milieux croient aussi possible le lancement par la Russie et la Chine d'un "plan Rapacki asiatique" qui proposerait une zone de neutralité et l'interdiction des armes atomiques englobant la Corée et le Japon. On note enfin avec intérêt que l'offensive diplomatique russe se développe sur deux fronts, puisque la pression sur le Japon coïncide avec la pression sur l'Allemagne à Berlin.

(Tous droits réservés par Le Devoir et Le Monde)

Gouvernement d'union?

Mais que veut au juste l'U.R.S.S.? Une combinaison ministérielle présidée par un agrarien, d'où seraient exclus certains socialistes qualifiés d'"antisoviétiques" (par exemple M. Tanner) et où les socialistes dissidents seraient représentés? N'appuiera-t-elle pas plutôt jusqu'au bout les revendications des communistes finlandais? Le premier commentaire publié à Moscou après la chute du cabinet Fagerholm donnerait à penser que l'U.R.S.S. prend entièrement fait et cause pour ses protégés d'Helsinki: le gouvernement Fagerholm est tombé, affirme en effet l'agence Tass, parce qu'il ne jouissait pas de l'appui populaire et parce qu'il était une "insulte" au suffrage universel, qui avait porté le parti communiste à la première place.

Il ne fait aucun doute qu'actuellement la grande majorité des politiciens finlandais souhaitent constituer une coalition qui donne des apaisements à l'U.R.S.S., tout en maintenant les communistes hors du jeu. Mais déjà certains agrariens assurent que la constitution d'un véritable gouvernement d'union est la seule solution possible, et que dans une telle majorité les communistes seront neutralisés par les représentants de tous les autres partis. Cette fois encore tout paraît dépendre des réactions de Moscou.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

Lettres au "DEVOIR"

Les odeurs fétides du pétrole

Monsieur le Directeur,

Étant un lecteur assidu du "Devoir", j'attends depuis longtemps qu'une personne à la plume lestée vienne prendre la défense des gens à l'ordure délicat qui habitent la ville de Montréal: Comme je n'ai pas encore eu le plaisir de lire dans votre journal l'article qui fustigerait comme elles le méritent les compagnies de pétrole qui, possédant leurs raffineries dans l'Est de la ville, nous empestent l'atmosphère au mépris de la plus élémentaire politesse envers leurs clients.

Avez-vous, certaines nuits chaudes d'été, lorsque le vent tournait vers l'est, senti cette odeur écoeurante qui tient à la fois des oeufs pourris, de l'huile, du soufre et autres émanations nauséabondes, et qu'éveillé, suffoqué, vous avez tenté en fermant les fenêtres ou en tentant de faire un courant d'air, de chasser, sans succès, de vous débarrasser de cette odeur collante qui s'infiltre partout à votre grand désespoir et qui vous tiendra réveillé et le cœur sur les lèvres jusqu'au petit jour?

En bien, ce "cadeau" vous parvient grâce à la gentillesse des compagnies de pétrole Fina, Esso, Shell, B.A. et autres; j'ai nommé Fina la première car celle-ci possède à mon avis le monopole de l'odeur nauséabonde. Je ne comprends pas que ces compagnies qui prétendent servir le public fassent tant d'annonces et ne consacrent pas les sommes fabuleuses dépensées pour ces annonces pour trouver le moyen de raffiner le pétrole sans forcer les gens à subir un pareil supplice.

Je vous serais reconnaissant d'informer le public montréalais que les odeurs fétides qui nous inondent lorsque, pour leur malheur, le vent tourne à l'est, et cela se produit plusieurs fois par mois, ces odeurs leur sont fournies grâce à leurs vendeurs Fina, Esso, Shell, B.A., B.P. et autres raffineries de pétrole de l'est de la ville, et je leur serais reconnaissant de bien vouloir protester auprès des autorités afin qu'enfin nous puissions nous laisser asphyxier sans douleur si possible.

UN QUI A LE NEZ FIN

La jeunesse franco-manitobaine

M. Fernand Guérard, directeur des émissions, Radio-Canada.

Monsieur,

Nous tenons à vous faire part de notre très vive reconnaissance pour le service rendu à la jeunesse canadienne-française du Québec, lorsque vous lui avez permis de se rendre compte par elle-même du magnifique état d'esprit de la jeunesse de langue française du Manitoba.

La valeur de l'émission "Opinions" de dimanche, 23 novembre, est incontestable comme contribution à la solidification de la grande nation canadienne.

Il n'y a pas de doute que la multiplication d'émissions en provenance de milieux français de provinces éloignées comme le Manitoba, la Colombie canadienne, l'Alberta, l'Ontario, les Maritimes est souhaitable à plusieurs points de vue.

Nous aimerions que le vœu émis par un des participants à cette émission "Opinions", à l'effet de donner un plus grand nombre d'heures de télémissions en langue française aux Manitobains de langue française puisse se réaliser le plus tôt possible.

Veuillez transmettre toutes nos félicitations à Mme Jeanne Sauvé pour l'entraîn, l'objectivité, la souplesse qui la caractérisent comme animatrice de cette si populaire émission auprès des jeunes du Québec.

La présidente général de l'A.J.C., Louise LAURIN

Le tome III de l'Histoire des littératures dirigée par Raymond Queneau, qui constitue le septième volume de l'Encyclopédie de la Pléiade, paraît ce mois-ci. Il s'agit d'un ouvrage d'un intérêt particulier puisqu'il est consacré en majeure partie à la littérature française, des origines à 1945 environ. Les formes "marginales" de la littérature (chanson, radio, cinéma) n'y sont pas négligées. La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire des littératures, sujet neuf.



Aux quatre coins du monde

Indonésie: le général Nasution conserve les pleins pouvoirs pour une autre année

DIJAKARTA. — Tout indique que le général A. H. Nasution, commandant en chef des forces armées indonésiennes et "homme fort" du pays va exercer pendant encore un an les pleins pouvoirs spéciaux qui lui étaient conférés en mars dernier et va se trouver en fait à rester le "no. 2" du pays, immédiatement après le président Soukarno et bien avant le chef du gouvernement. Le Parlement sera invité cette semaine à prolonger jusqu'au 17 décembre 1959 l'état d'urgence et le votera certainement à une forte majorité. Cela implique notamment que Nasution, qui a brisé la révolte et fait échec à l'agitation communiste, conservera son titre de "haut commissaire à la guerre, aux opérations militaires et à la sécurité". On attribue à Nasution le recul pris par Djakarta envers Moscou, ces derniers mois. Par ailleurs, on apprend que le "Times of Indonesia", le principal journal de langue anglaise en Indonésie, a été suspendu samedi pour une période indéfinie parce que les autorités ont jugé offensant pour le "chef d'un pays ami", un éditorial hostile au président Nasser qu'avait publié ce journal.

Rebelles algériens: guerre ouverte entre deux factions d'insurgés, en Tunisie

PARIS. — Le ministère de la défense nationale a annoncé hier que les quelque 9.000 rebelles algériens réfugiés en Tunisie sont maintenant divisés en deux factions violemment opposées et que des engagements ont déjà eu lieu entre elles. Environ 2.000 membres du FLN auraient gagné les montagnes d'où leurs anciens camarades tentent de les déloger. A l'appel de Krim Belkacem, "ministre de la défense" du FLN, l'armée tunisienne serait intervenue pour aider les éléments "loyaux" au gouvernement FLN installés au Caire. De violents combats seraient en cours. Cette information de source française vient s'ajouter à des renseignements obtenus de source tunisienne récemment au sujet de la division dans les rangs des rebelles. Le gouvernement de Tunis serait inquiet de l'évolution de la situation, d'autant que l'ensemble des gens du FLN réfugiés en Tunisie sont mieux armés que les forces tunisiennes. D'autre part, le "gouvernement du FLN" a annoncé au Caire que du 3 au 13 décembre, ses troupes avaient abattu 435 soldats français et en avaient blessé 263. Paris déclare que ces prétentions relèvent de la plus haute fantaisie.

Nations Unies: les Etats membres invités à accroître leur assistance aux pays sous-développés

NATIONS UNIES, New-York. — L'Assemblée générale a adopté vendredi une résolution qui demande au secrétariat général de l'Organisation de préparer un rapport complet sur la situation actuelle de l'aide à l'étranger et sur les diverses formes d'assistance aux pays sous-développés. La résolution demande aux Etats membres de faire savoir à l'ONU tout ce qu'ils ont fait, qu'ils font et qu'ils comptent faire en vue d'accroître l'élevation du niveau de vie et l'expansion des pays sous-développés. Le secrétaire général a été chargé de faire rapport à ce sujet au Conseil économique et social, l'été prochain et à l'Assemblée, à l'automne 1959. L'Assemblée a également invité les Etats membres à accroître leur contribution à l'Organisation créée par l'ONU pour assurer la subsistance des 900.000 réfugiés arabes de Palestine. D'autre part, l'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité, avec l'abstention de la France, l'entrée de la jeune République de Guinée comme 82e Etat membre de l'ONU.

URSS: Pontecorvo, savant "transfuge" de l'Occident, reçoit le prix Lénine

MOSCOU. — Bruno Pontecorvo, ce physicien d'origine italienne qui s'était enfilé clandestinement de Grande-Bretagne et avait gagné l'Union soviétique voici huit ans en emportant avec lui certains secrets atomiques britanniques, a reçu samedi le prix Lénine de science pour 1958, la plus haute distinction qu'existe en URSS, dans ce domaine. Pontecorvo avait gagné Moscou en 1950 après avoir travaillé pendant sept ans pour le compte du haut commissariat britannique à l'énergie atomique, ce qui lui avait permis d'avoir accès aux travaux américains sur les atomes nucléaires. Il avait antérieurement travaillé à Chalk River, au Canada et à Los Alamos, E.U. Depuis son arrivée en URSS, il est devenu citoyen soviétique. Un grand nombre d'autres savants ont obtenu le prix Lénine pour leurs travaux ou leur découverte dans les domaines les plus variés, depuis la chirurgie jusqu'à la mise au point de nouveaux appareils électro-ménagers. Pontecorvo est actuellement attaché au centre de recherches nucléaires de Dubno, près de Moscou.

C. S. Eaton: les grandes sociétés américaines doivent faire pression sur Washington en vue d'une politique plus souple

CLEVELAND. — Le bouillant industriel américain d'origine canadienne, Cyrus S. Eaton, a affirmé hier qu'il s'impose à la société américaine en général et particulièrement aux capitalistes américains de revoir leurs conceptions philosophiques et leur théorie du gouvernement. Eaton, qui prononçait la dernière d'une série de causeries faites depuis son retour en URSS, en octobre,

AVIS DE DECES

GENEST. A Montréal, le 11 décembre 1958 à l'âge de 73 ans, est décédé, M. Almé Genest, époux de Ida Larochelle demeurant à 8633, rue Waverly. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 8053, rue St-Laurent à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Hommes-Apôtre où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN. A Québec, le 12 décembre 1958 à l'âge de 81 ans, 6 mois, est décédé, Victor Germain, époux de feu Dame Germaine Pettigrew, demeurant au numéro 16, rue Laval. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, no 120, rue St-Jean à 8 heures 40, pour se rendre à la Basilique Notre-Dame de Québec où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière Belmont, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Sous la direction de Geo. Vandellac Ltée.

ROCHETTE. — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 12 décembre 1958, à l'âge de 63 ans, est décédé le docteur Roméo Rochette, chef anesthésiste de l'Hôtel-Dieu, époux de Germaine St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 25 rue Beloeil, Outremont, à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière Vaudreuil Village, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Sous la direction de Geo. Vandellac Ltée.

notamment accusé les magnats de l'industrie américaine de n'avoir pas su exercer jusqu'ici une influence modératrice sur la politique étrangère des Etats-Unis. "Les dirigeants de nos cent plus grosses entreprises ont une mesure d'influence au moins comparable à celle d'une centaine de sénateurs mais bien loin d'utiliser cette influence à faire prévaloir le principe d'une entente avec le bloc communiste, ils sont restés stupidement silencieux devant la mise en œuvre d'une politique étrangère dangereuse, justifiant par leur inaction les accusations portées contre eux et les soupçons qu'on entretient bien des pays quant au désir secret qu'auraient les capitalistes américains d'une nouvelle guerre mondiale dont ils sauraient tirer d'importants bénéfices matériels..."

Guyane britannique: le gouvernement songe à nationaliser une société canadienne

GEORGETOWN. — Le gouvernement de la Guyane britannique a indiqué hier qu'il songe à nationaliser la société canadienne Demerara, fabricant et distributrice exclusive d'énergie électrique dans la capitale du territoire. Le gouvernement a en effet engagé avec une société britannique, la Mitchell Engineering, des pourparlers pour la création d'une Centrale électrique qui fournirait l'énergie électrique nécessaire à l'ensemble du territoire (500.000 habitants). Le ministre du commerce et de l'industrie, Cheddi Jagan, a annoncé que le gouvernement faisait procéder à des études sur les aspects techniques et financiers du projet, dont on estime le coût à \$14.500.000. Entre temps, le gouvernement a suspendu les négociations avec la Demerara qui voulait renouveler sa franchise, laquelle expire en 1977 et a laissé entendre que si le projet d'énergie nucléaire devait se matérialiser, il serait amené à nationaliser la firme canadienne.

"Petite planète": les quatre astronautes, au-dessus de l'Atlantique, annoncent par radio que "tout va bien"

LONDRES. — Plusieurs propriétaires de postes radio amateurs dans les Canaries, ont annoncé samedi avoir capté des messages en provenance du ballon qui transporte au-dessus de l'Atlantique quatre astronautes qui veulent gagner les Antilles britanniques. Ils ont capté Santa Cruz de Tenerife, dans les Canaries, vendredi matin. Selon les propriétaires de postes, le message indiquait que le ballon, appelé "Petite planète" se trouvait à 250 milles au sud-ouest de Tenerife. "Petite planète" et ses passagers sont en parfait état. Nous suivons le trajet prévu et sommes présentement à 250 milles du point de départ" disait le message. Les quatre passagers (trois hommes et une femme) doivent faire connaître leur position toutes les deux heures. Le message capté indique que le ballon a déjà parcouru quelque 200 des 3.000 milles qui séparent les Canaries des Barbades, dans les Antilles anglaises. Les quatre astronautes comptent gagner leur destination en moins de trois semaines.

Dépêches hors sac . . .

NATIONS UNIES. — L'Assemblée générale a approuvé vendredi soir une résolution qui invite les Etats membres à faciliter la libre diffusion des nouvelles par tous les moyens d'information. LONDRES. — Le professeur Slobodan Jovanovic, qui fut chef du gouvernement yougoslave en exil pendant la dernière guerre, président du "Comité national yougoslave", est décédé vendredi à l'âge de 89 ans. Il avait été condamné à mort par le gouvernement de Tito.

PARIS. — Claude Guy, ancien officier d'ordonnance du général de Gaulle, est parti pour les îles St-Pierre et Miquelon où il sera candidat de l'UNR pour l'unique siège de ce petit territoire à l'Assemblée nationale française.

BUDAPESTE. Le comité central du parti communiste s'est opposé à l'idée d'une amnistie pour les prisonniers politiques, avec quelque retard de l'anniversaire de la révolution bolchevique de 1917, le 7 novembre dernier.

GRACE A DES PROGRES TECHNOLOGIQUES

L'URSS menace de ravir aux E.-U., leur titre de première puissance maritime du globe

LONDRES. — Le guide maritime Jane signale une nette recrudescence dans le mouvement des sous-marins soviétiques dans l'Atlantique et au large de la côte orientale de l'Amérique du nord. D'après cette revue, la raison de cette activité de la flotte russe proviendrait de la nécessité dans laquelle se trouvent les Russes de soumettre leurs équipages à un entraînement intensif afin que leur marine puisse être à égalité avec la puissance navale américaine et soit capable de couper les communications entre l'Europe et l'Amérique, en cas de guerre.

L'édition 1958-1959 du "guide" déclare que la Russie est actuellement une puissance navale de premier ordre, venant juste après les Etats-Unis, avec une flotte de 500 sous-marins qui représente "son arme défensive la plus formidable". Il est évident, dit la revue que la construction navale russe est concentrée sur les navires à énergie atomique, ce qui nécessite le réaménagement des chantiers existants.

Rôle des sous-marins "Au cours des derniers mois, il s'est confirmé que l'avance des Etats-Unis sur l'URSS dans le domaine technologique, diminue sensiblement." La politique de construction adoptée par les principales puissances navales traduit leur conviction du rôle primordial des sous-marins dans une guerre éventuelle, soutient la publication. "Les experts du génie maritime sont de plus en plus conscients de la révolution causée dans la stratégie navale et la conception globale de guerre maritime, par l'apparition de sous-marins atomiques. "Devenus plus puissants, et

par leur tonnage et par leur performance et par leur force destructrice, les sous-marins sont de plus en plus considérés par les puissances maritimes comme les unités-clés de l'avenir".

Il s'est produit deux faits significatifs dans la politique navale soviétique, l'an dernier, rapporte la revue Jane. "...La main-d'œuvre et les ressources nécessaires à l'entretien des vieux navires ont été orientés vers la fabrication d'une nouvelle flotte. "Et il s'est produit une augmentation considérable de l'activité navale russe en haute mer". La Russie a actuellement 500

Accra: vœux de la conférence panafricaine

2 objectifs: indépendance complète; création des Etats-Unis d'Afrique

ACCRA. — La conférence politique panafricaine a terminé ses travaux, samedi, par un appel à la prochaine libération totale de tous les territoires africains et à la formation des "Etats-Unis d'Afrique". Ce sont les deux grands objectifs que fixe aux dirigeants politiques africains la résolution finale adoptée samedi; en même temps, cette résolution recommande le développement par tous les moyens, chez l'ensemble des Africains, de la conscience d'une solidarité à la mesure du continent.

"Il importe, dit la résolution, d'intensifier la compréhension et le sens de l'unité entre les Africains, d'accélérer la liquidation de l'impérialisme et du colonialisme", et de mobiliser l'opinion mondiale contre la méconnaissance des droits élémentaires des Africains en bien des régions du continent. "Tom Mboya, du Kenya, président de la rencontre, a rappelé, dans son allocution de clôture, que la conférence avait décidé d'ordonner un "boyvotta" ou "non-coopération" de l'Union sud-africaine en raison du racisme qui se pratique dans ce pays. La conférence appelle tous les

Etats démocratiques à cesser d'acheter les produits de l'Union.

Moyens proposés

Dans d'autres résolutions, la conférence a demandé à l'Organisation des Nations Unies d'invoquer les "puissances coloniales" à prendre immédiatement des mesures en vue de se retirer de l'Afrique et de remettre la plénitude des pouvoirs politiques à des hommes politiques africains élus démocratiquement. De même, la conférence demande à tous les Etats africains indépendants de mettre tout en œuvre pour hâter la "libération" des peuples des territoires encore dépendants: elle souligne que la meilleure façon de combattre l'impérialisme est de lutter pour la reconnaissance de la liberté de presse et d'opinion et pour l'obtention du suffrage universel. Dans le même texte, on ajoute que "l'indépendance peut être obtenue par des moyens pacifiques dans les territoires où sont appliqués les principes démocratiques" mais que là où prévalent l'arbitraire, la violence et l'exploitation, les Africains doivent arracher leur indépendance en n'hésitant pas à recourir à la violence si nécessaire.

Attitude de Londres, dénoncée Dans une interview à un journal anglais, Tom Mboya s'en est pris avec véhémence à l'attitude du gouvernement anglais envers les populations africaines du Kenya: l'avenir pacifique de ce territoire, a-t-il dit, est menacé par le refus systématique du gouvernement de Londres d'encourager des tables rondes entre les représentants de toutes les communautés de ce territoire afin d'élaborer une constitution respectueuse des droits des divers éléments. Le gouvernement britannique hésite à s'engager clairement dans la voie de l'autonomie et de la démocratisation au Kenya parce

CHYPRE

Nouvelle vague de terrorisme

NICOSIE. — L'O.E.K.A., organisation clandestine des Gréco-Cypriotes contre l'arme principale est le terrorisme, a mis un terme, au cours de la fin de semaine, à la trêve de trois semaines qu'elle avait proclamée avant le début de la question de Chypre aux Nations Unies et a annoncé hier: "Une nouvelle phase dans le combat pour la libération de Chypre, commence et elle va se dérouler sous le slogan suivant: 'lutte à finir'". Cette déclaration était contenue dans des tracts qui ont été distribués au cours de la matinée dans les principales villes de l'île et notamment dans les églises de Nicosie d'où les feuillets ont été lancés sur l'assistance depuis les jubés. Les tracts disaient notamment: "A bas le ministre plan Macmillan. Gouverneur Foot, vous devez passer par-dessus bien des cadavres si vous voulez appliquer ce système injurieux. Mais sachez bien que la majorité des cadavres seront ceux des gens de chez vous".

sous-marins et les Etats-Unis en ont 200. Mais l'Union soviétique n'en produit plus actuellement au même rythme qu'il y a deux ans.

Il semble au contraire qu'elle veuille consacrer ses chantiers maritimes à la fabrication de nouveaux types de sous-marins plus puissants et plus meurtriers.

Les tambours annoncent... NOUVEAU... RESTAURANT... UNIQUE... S'OUVRE... BIEN TÔT... A... MONTREAL... VIBITEZ

KON-TIKI

REPARATION D'ACCIDENTS
EPARGNEZ TEMPS ET ARGENT CHEZ
BOISCLAIR AUTO BODY
1105, RUE VAN HORNE
CR. 6-8556

UN PICON C'EST BON
PICON
L'APÉRITIF
IMPORTÉ DE FRANCE
DEPUIS 1837

Garçonnet tué
Hubert Brasseur, 7 ans, blessé vendredi dans un accident de la circulation, est mort samedi à l'hôpital Sainte-Justine. Il y aura enquête du coroner.

LUNETTES AUDITIVES \$99.50

• Nouveau Modèle. Garantie 1 an
• Un Cadeau Précieux et pratique
• Assisté à vos lunettes
DEMONSTRATION GRATUITE
JOSEPH L. YATES
Opticien d'ordonnance
SPECIALISTE EN
REHABILITATION AUDITIVE
Suite 411 VI. 5-0864
1410 STANLEY

"Depuis plus de 50 ans, le magasin préféré des Messieurs de bon goût"



Quelle dame ne voudrait pas plaire à un HOMME à Noël?

Max Beauvais suggère:

- CHANDAILS
Cardigans — Pull-overs — Sans manche — Un véritable cadeau "chaleureux" \$5.95 à \$30.00
- GILETS
Nouveaux — différents — style élégant \$9.95 à \$20.00
- GANTS
Avec ou sans doublure, "Webb, Boulton, Belgian", etc. \$8.50 à \$17.50
- CHAUSSETTES
Avec ou sans motifs, toutes couleurs \$1.00 à \$ 8.50
- ROBES D'INTERIEUR et VESTONS T.V.
Un des plus beaux cadeaux à faire. Soie et laine, toute première qualité \$15.00 à \$75.00
- CHEMISES
Blanches unies ou à nouveaux motifs à carreaux \$5.00 à \$15.00
- CRAVATES
Discreètes, distinguées, de bon goût — plaira à tout homme en pure soie suisse ou italienne \$1.50 à \$ 8.50
- BIJOUX
Idéal pour cadeaux, parce qu'il n'est pas besoin de connaître la grandeur et la couleur désirées. Dans de jolis coffrets \$1.50 à \$15.00
- PYJAMAS
Belle confection — apparence distinguée et confort \$5.95 à \$20.00
- FOULARDS
Foulards de fantaisie — haute qualité \$3.50 à \$17.00

- Boîte de cadeau avec tout achat -

Si vous ne connaissez pas sa couleur préférée ou sa peinture offrez-lui l'un de nos certificats de cadeaux.

Max Beauvais
385 rue St-Jacques O.

Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m.
Le Samedi: 4 h. p.m. jusqu'à Noël
Stationnement gratuit d'une heure

Conservons à Noël son caractère chrétien

- CARTES DE SOUHAITS DE CARACTÈRE RELIGIEUX
- PERSONNAGES DE CRÈCHE
- COTON À ROCHER
- STATUETTES ARTISTIQUES

Grand choix de médailles de toutes sortes.

Crucifix bois sculpté bronze.

Chandelles blanches ou de couleur.

Tuiles religieuses.

DESMARIS & ROBITAILLE, Ltée

Ouvert le samedi jusqu'à 5 h. p.m. durant la période des Fêtes

Montréal - VI. 5-3194



70 ouest, rue Notre-Dame



IRAK: MALGRE LES RUMEURS PERSISTANTES

Bagdad nie que Fadil Jamali et ses "complices" aient été exécutés

BAGDAD — Un porte-parole du gouvernement a catégoriquement nié hier les rapports en provenance de Beyrouth et voulant que l'ancien premier ministre irakien Fadil Jamali ainsi que d'autres anciens dirigeants aient été exécutés. "Ils sont toujours en vie", a dit le haut fonctionnaire aux journalistes qui l'interrogeaient sur le sort des cinq anciens dirigeants politiques et militaires, récemment convaincus de trahison et condamnés à mort.

Le porte-parole a ajouté qu'aucune décision n'avait encore été prise au sujet d'une éventuelle commutation de peine. Au cours des derniers jours, les éléments de gauche en Irak ont fait pression sur le gouvernement pour qu'il se refuse à tout geste de clémence et hâte l'exécution des sentences portées contre les cinq hommes. La condamnation à mort ne peut être exécutée tant qu'elle n'aura pas été sanctionnée par le chef du gouvernement, Abdul Karim Kassam. D'autre part, selon des rumeurs persistantes à Bagdad, le chef de la sûreté irakienne, Taher Yehya et Jabam Omar, ancien ministre de l'éducation, ont été arrêtés et d'autres figures dominantes de l'ancien régime seraient également arrêtées et accusées de haute trahison, sous peu.

Ebloui, las,...

(Suite de la première page)

de nombreux cinglais étaient massés le long des rues décorées en son honneur à son arrivée et à son départ. Durant toute sa tournée en Asie, au cours des réceptions ou autres réunions, le premier ministre a pu se rendre compte de l'intérêt que montrent les Asiatiques pour le Canada. Nombreux étaient ceux qui voulaient connaître les conditions d'immigration au Canada et s'il existait une discrimination raciale. A ses hôtes, le premier ministre a offert sa photographie dans des cadres d'argent ou de cuir. En Malaisie, cet échange de cadeaux a causé quelques embarras. Le premier ministre de Malaisie, M. Tunku Abdul Rahman, en ouvrant le paquet qu'il venait de recevoir ne trouva qu'un cadre. La photo lui fut remise par la suite.

LA RENAULT

Spécialement construite pour les routes et le climat du Canada!



La RENAULT Dauphine est une vraie princesse—par son élégance, ses belles lignes et son chic intérieur. Elle est robuste et capable de résister aux rigueurs de notre climat et à nos routes les moins bonnes. Elle est dotée spécialement:

- * d'un double filtre à air.
- * d'une suspension renforcée.
- * d'une chaufferie puissante à 2 vitesses.

Pour une démonstration appelez
RENAULT à RI 8-9661 ou AV 8-4291

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE

Bibliothèque privée: Larousse Xxe siècle en 5 volumes. Cl. 5-2314. 11-12-58

AUTO A VENDRE

DODGE "CUSTOM ROYAL" 8 cyl. (1957) (Hard Top, 2 portes, noir, radio, air conditionné, transmission automatique, power brakes, alim. électrique de direction, etc. comme neuf, à partir de \$5,000, net. Inter. à \$2,500. (Vraie voiture de professionnel).

S'adresser par écrit pour renseignements à case 1259 LE DEVOIR, a.s.m. LAFONTAINE, 434 est rue Notre-Dame, Montréal, P.Q., Canada.

CAMP A VENDRE

Sainte-Rose-Est, plage des Érables. Site idéal. Cause malade. CR. 6-9710. J.N.O.

DIVERS

ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt. Tél. LA. 6-5553, soir DU. 7-2327. J.N.O.

POURQUOI SOUFFRIR...
Écrivez-vous dans l'embarras : au sujet de votre voiture... N'hésitez pas à m'appeler pour entrevue... Informations: M. Lafontaine à VI. 4-3161.

OFFRE D'EMPLOI

POSITIONS - SALAIRE ÉLEVÉ - Canada, Amérique du Sud, les îles du Pacifique, M.T.L. Tous genres de travail. Plusieurs compagnies paient le voyage. Écrivez dept 31P National, 1029 Broad, Newark, N.J. 14-19-54

La vie universitaire...

(Suite de la page 3)

étudiants des collèges et collèges de Shawinigan et de Grand-Mère. C'est ainsi que la Société du bon parleur français clôturait sa 36e campagne patriotique et linguistique dans la province de Québec.

Parlant du visage français de la province de Québec, M. Boulanger a dit que tous les Canadiens français et tous les chefs d'entreprises doivent se faire un devoir de baptiser leur commerce d'un beau nom français.

Le conférencier a loué à ce sujet l'effort fait à Sherbrooke et dans les Cantons de l'Est. En conclusion, M. Boulanger a parlé du rôle de première importance que les jeunes ont à jouer pour la conservation et le progrès du français au Canada.

L'avenir du français au Canada est dans l'esprit et le cœur des jeunes", a déclaré M. Boulanger. Il a encouragé les étudiants à s'engager dans la "croisade du bon parleur français".

Cadeau de l'Ontario aux étudiants

OTTAWA — Près de 70 étudiants de l'Université d'Ottawa recevront un cadeau de Noël du gouvernement de l'Ontario sous forme de billets de chemins de fer, aller et retour, pour les vacances du premier semestre, au prix de \$10 seulement.

En vertu du Department of Education Act le gouvernement accorde aux étudiants, qui demeurent en dehors de la localité où ils étudient et qui ont réussi dans leurs études, ce passage à prix très réduit pour se rendre à leur foyer et en revenir, une fois durant chaque année académique.

Environ 70 étudiants de l'Université d'Ottawa profiteront de ce privilège pour passer les fêtes de Noël et du Nouvel An dans leurs familles.

Pour être éligibles, ils doivent résider dans l'un des districts suivants: Algoma, Chatham, Kenora, Manitoulin, Muskoka, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Timiskaming et Thunder Bay.

Le bill des...

(Suite de la page 3)

devrait légiférer avant Ottawa sur cette question. "Le premier arrivé sera le premier servi", dit-il, en suggérant que le Québec limite la Saskatchewan qui a adopté un bill des droits de l'homme en 1947.

Me Colas a déclaré qu'il préférerait un bill imparfait que rien du tout. Un bill de la nature de celui-ci a été soumis par M. Diefenbaker, permet "une meilleure éducation nationale" par le choc des idées et les discussions publiques. "Le respect des droits de l'homme repose avant tout sur un état d'esprit", dit-il.

Le jeune juriste s'est dit en désaccord avec le juge Thorson qui a déclaré la semaine dernière à Ottawa que les provinces n'avaient pas à être consultées pour que le bill soit inclus dans la constitution canadienne.

Pour et contre

Un sociologue, le professeur David Kirk, de l'Université McGill, a dit que, socialement, un bill des droits avait du bon et du moins bon.

Le bill permettrait à l'individu d'élever la voix lorsqu'il se sentira brimé d'un droit inscrit dans la législation. Le bill pourrait être aussi une référence précieuse pour élaborer une législation plus précise sur divers droits fondamentaux.

Mais un bill comme celui-là peut devenir une force conservatrice, empêchant la notion des libertés qu'il exprime de s'étendre et de s'adapter. Le bill peut également devenir une occasion de parade, un paravent qui n'empêchera pas nécessairement certains gestes d'être posés contre les droits qui y sont déclarés inviolables.

Le professeur Michael Oliver trouve qu'une définition des droits de l'homme est compliquée au Canada par le caractère bi-culturel et par la structure fédérale de l'État. Déplorant que l'on manque au Canada d'un "universel" quand on parle des droits de l'homme, il suggère en pratique une conférence fédérale-provinciale sur le seul sujet.

Conférence au sommet

Ce ne sont, dit la déclaration, que les premiers pas; il faudra encore régler les importantes questions de la cessation des essais nucléaires, de la prévention des attaques bruyantes et du problème de Berlin.

"L'Union soviétique est convaincue, comme elle l'a toujours été, que la meilleure méthode pour résoudre les questions internationales controversées, c'est la convocation d'une conférence des chefs de gouvernement. Pour sa part, le gouvernement soviétique continuera à rechercher les moyens d'obtenir la convocation d'une telle conférence", dit la déclaration.

Les Occidentaux tentent...

(Suite de la première page)

La teneur du communiqué confirme cette déclaration en disant que l'Ouest rejette la tentative soviétique de nier aux alliés "leur liberté d'accès à cette ville ou la substitution des autorités allemandes de la zone soviétique au gouvernement soviétique en tant que ces droits sont concernés".

Les autorités de Bonn qui ont toujours refusé de négocier sur la plupart des problèmes avec le régime de l'Allemagne orientale, ont accueilli cette déclaration comme une victoire de leur thèse.

Le refus de l'Ouest de négocier avec Pankov, ne laisse apparemment aucune autre alternative que celle de la force pour assurer l'accès à Berlin-Ouest si les Russes remettent aux Allemands de l'Est les contrôles terrestres et aériens.

Brandt, qui y a une semaine a été réélu maire de Berlin-Ouest, est venu ici sans invitation. Il a déclaré aux ministres des affaires étrangères que la fermeté occidentale est la meilleure garantie de paix à Berlin.

Le communiqué ne précise pas sous quelle forme exacte les trois puissances répondront à la note soviétique du 27 novembre dans laquelle le premier ministre Khrushchev a proposé de transformer Berlin en une ville libre et démilitarisée.

Moscou: pacte de non-agression
MOSCOU — L'Union soviétique a invité les États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à conclure un pacte de non-agression avec les pays membres du pacte de Varsovie, comme moyen de réduire la tension mondiale.

Une déclaration de onze pages, distribuée samedi aux représentants des pays de l'Otan ici, dit que les événements des dix dernières années indiquent clairement que le Pacte atlantique a servi à camoufler les préparatifs d'une nouvelle guerre.

Moscou y attaque les généraux et les leaders politiques de l'Otan pour leurs "affirmations calomnieuses" selon lesquelles l'Union soviétique a des intentions agressives.

Comme preuve de ses intentions pacifiques, le gouvernement soviétique cite le fait qu'en "ce moment même nous avons entrepris de réaliser un programme industriel septennal, et conjointement avec la Chine et d'autres pays nous travaillons pour une paix durable".

L'avisement à l'Ouest
La déclaration proteste contre l'installation de bases pour projectiles — destinés évidemment à l'Union soviétique — en Europe occidentale. Elle accuse les États-Unis, la Grande-Bretagne et les autres pays non seulement de projeter l'établissement de ces bases en Europe occidentale mais aussi de fournir des armes nucléaires aux forces maritimes et aériennes du Danemark, de l'Allemagne occidentale et d'autres pays.

Elle donne l'avertissement que l'Allemagne occidentale et le Danemark ainsi que ceux qui les poussent vers des aventures militaires porteront la responsabilité d'une guerre nucléaire qui pourrait résulter de ces "gestes d'agression".

L'Union soviétique propose au Conseil de l'Otan de rédiger un pacte de non-agression avec les membres du Traité de Varsovie. Elle propose aussi la création d'une zone désarmée en Europe centrale, telle que suggérée par la Pologne ainsi qu'un accord sur la réduction des forces étrangères dans les pays de l'Otan et du Pacte de Varsovie.

Après avoir décrit rapidement l'univers social canadien de langue et de culture anglaise, où les concepts d'individu, de démocratie parlementaire et de libertés civiles ont un caractère quasi sacré, M. Falardeau demande qu'au lieu de déplorer les différences, et au lieu de les nier, il faut s'ingénier à ce que chacun des groupes, "à sa façon", forme des hommes respectueux des autres hommes.

Vers le pôle d'inaccessibilité
LONDRES — Des explorateurs russes sont partis à la recherche du pôle d'inaccessibilité dans l'Antarctique, a annoncé hier l'agence Tass. Le pôle d'inaccessibilité est un point précis dans l'Antarctique qui est situé le plus loin de toutes ses rives, soit à 1,250 milles.

Afin de corriger les défauts de vision, il faut porter les lunettes prescrites par un oculiste ou un optométriste diplômé. N'achetez jamais des lunettes toutes faites.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
Offres en vue de construire et d'administrer 200 logements à louer — Saint-Hubert, Qué.

An nom du Ministre de la Défense nationale, la Société centrale d'hypothèques et de logement sollicite les offres de personnes intéressées à construire, pour en rester propriétaires, et administrer 200 logements à louer, près de St-Hubert, P.Q.

Les offres scellées et dont le contenu sera clairement indiqué seront reçues par la sous-général jusqu'à 2 p.m. (heure normale) MARDI, 10 FÉVRIER 1959.

Les documents relatifs à ces offres peuvent être obtenus au bureau régional de la Société pour le Québec, à 2801, avenue Monkland, Montréal. Les documents peuvent aussi être examinés au "Bureau d'Échanges" à Montréal, Ottawa, Québec et Toronto.

La Société se réserve le droit de rejeter une partie ou la totalité des offres reçues.

ROGER MARIER, directeur, Région de Québec, Société centrale d'hypothèques et de logement, 2801, avenue Monkland, Montréal, Québec.

Nouvelle "mise en garde"

LONDRES — Le gouvernement soviétique a averti hier les États de l'Otan qu'ils se mettraient eux-mêmes dans une situation périlleuse en permettant aux États-Unis d'essayer sur leur sol des bases de lancement de fusées et des réserves d'armes nucléaires. Radio-Moscou a fait état de cet avertissement en commentant la déclaration remise samedi par le Kremlin aux représentants des États de l'Otan à Moscou.

Dans la même émission, Radio-Moscou a accusé les ministres des affaires étrangères des trois Grands de l'Ouest d'ignorer délibérément les propositions soviétiques pour faire de Berlin-Ouest une ville libre et démilitarisée. "Le communiqué publié à Paris montre une fois de plus le refus de l'Ouest de contribuer à une solution du problème de Berlin. Les Occidentaux ne répondent en rien aux propositions soviétiques".

Le commentateur a ensuite insisté sur les périls qu'entraînerait pour l'humanité la réalisation des nouveaux "plans d'agression" des chefs militaires de l'Otan.

MOSCOU — Certains diplomates occidentaux et neutres ont d'avis que les mesures envisagées par l'Otan pour renforcer la puissance militaire de la République fédérale allemande sont susceptibles de modifier le calendrier diplomatique du Kremlin à l'égard de Berlin-Ouest. Pour l'instant, toutefois, aucun indice concret ne permet de confirmer cette hypothèse.

Il faut tenir...

(Suite de la page 3)

périls de la démocratie politique, d'inspiration individualiste. Parant plus spécifiquement le visage canadien de ce problème, M. Falardeau souligne qu'on ne saurait ignorer le fait que le Canada est composé de deux groupes principaux. Il n'est pas comme groupe les mêmes conceptions en face des notions de liberté et de droit humain.

"Le Canadien de langue française, dit-il, n'a pas la même conception du gouvernement, de la vie politique, du droit, que son compatriote de langue anglaise. Si par tradition, il n'a par éducation, il n'a d'intérêt spontané pour les libertés fondamentales de l'individu."

"Il est prêt par une société historiquement théocratique et autoritaire, qui l'ont empêché, du moins jusqu'à une époque très récente, de s'approprier l'essence et la quintessence de la démocratie."

Pour M. Falardeau, le Canadien français a apprécié certains droits comme le parlementarisme parce qu'il lui ont permis de faire des luttes pour la défense de sa culture. Quand on lui parle de droits humains, il pense d'abord aux droits collectifs que ses ancêtres ont défendus contre un conquérant. Quand il dit liberté, il pense à la liberté nationale.

Au surplus la conception canadienne-française des droits civils est encore lourdement dominée par les conceptions traditionnelles d'une société de propriétaires terriens. Quand il dit droit, il pense à certains droits individuels touchant la propriété, l'échange, les contrats.

Ce n'est que depuis une époque récente, dit M. Falardeau, que les efforts d'éducation populaire et politique, et grâce à l'éducation ouvrière, que les Canadiens français de certaines couches de la société ont pris conscience à la fois de leurs responsabilités politiques et de leurs privilèges juridiques en tant que citoyens."

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

La province...

(Suite de la première page)

La terminée sans être interrompue. Comme personne ne prenait la parole après lui, le président a décidé de mettre la motion aux voix. Il s'est levé et a prononcé la formule usuelle: "Ceux qui sont en faveur de la motion voudront bien se lever..."

Avant qu'il ait pu se rendre au bout de sa phrase, M. Duplessis est intervenu. "Il y a eu un point d'ordre de soulevé; je voudrais qu'une décision soit rendue", a-t-il déclaré.

Le président a dit à peu près ceci: "Messieurs, un membre de cette Chambre insiste pour avoir une décision sur le point d'ordre qu'il a soulevé plus tôt. Depuis dix-sept ans que le siège dans cette Chambre, c'est la première fois à ma connaissance que pareille motion est présentée. Je vais prendre la chose en délibéré et rendrai ma décision mardi prochain."

VIF INTERET
Dans le train qui ramenait les députés à Montréal, jeudi soir, il a été facile de constater que l'affaire Carpentier soulevait un vif intérêt. Non seulement semblait-on désirer que le nom du député désigné trop vaguement par le journaliste de la "Gazette" soit connu, mais on souhaitait aussi que la Chambre ordonne une enquête pour que ce député soit, selon le cas, exonéré de tout blâme ou censuré comme il le mérite.

On s'interrogeait aussi à la décision qu'allait rendre le président de l'Assemblée législative.

M. Duplessis a soulevé un point d'ordre sur une question précise: la nullité de la motion parce qu'elle n'a pas été annoncée au feuilleton.

M. Hamel a répondu en citant un article non moins précis du règlement, qui parle d'une motion "non annoncée". La décision de M. Tellier sera d'autant plus importante, selon ce qu'il a dit à l'Assemblée législative jeudi dernier, c'est la première fois que la chose se produit depuis très longtemps.

"Depuis 17 ans que je siège dans cette Chambre, c'est la première fois que j'ai connaissance de pareille motion." Le fait est qu'il n'y a pas eu depuis très longtemps. Le dernier cas dont on ait souvenir c'est celui d'un journaliste du nom de Roberts, directeur d'un journal appelé "The Ax", qui avait été jeté en prison pour quelques jours à la suite d'articles particulièrement violents contre le gouvernement Taschereau.

La décision de M. Tellier — celle de demain — fera donc jurisprudence. On l'invoquera peut-être un jour si un premier ministre tentait de museler la presse en traînant ou des journalistes à la barre de la Chambre.

S'il arrivait un jour qu'un chef de gouvernement s'en prenne à certains adversaires, alors le jugement que M. Tellier rendra demain pourrait être d'une très grande importance.

Les députés seront nombreux à leurs sièges pour connaître le résultat de cette nouvelle escarmouche Duplessis-Hamel.

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Province de Québec
District de Montréal
En vertu de la loi des liquidations
COUR SUPÉRIEURE
No 59/1953
SPORTS & CAMPING LITEE - LTD., Débitur
L.S. P. LAFONTAINE, Liquidateur
EN LIQUIDATION
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 9e jour de janvier 1959 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 12 décembre 1958.
J.-P. Lavoie,
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Fin de la grève à la Eastern

(Suite de la première page)

MIAMI — La compagnie d'avions Eastern Air Lines a annoncé hier qu'elle est venue à une entente avec les négociateurs de l'Association internationale des machinistes. L'entente, sujette à l'approbation des membres du syndicat, mettra fin à une grève qui dure depuis le 2

Valiquette

CADEAUX

Noël

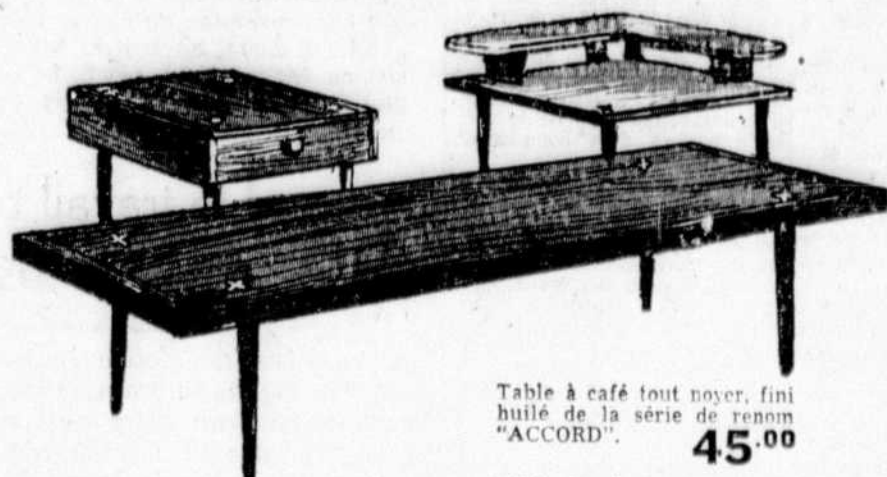


Table à café tout noyer, fini huilé de la série de renom "ACCORD".

45.00

Table de bout avec tiroirs, même série.

45.00

Table de coin avec tablette, même série.

55.00



Longue table à café 70" de longueur, tout noyer fini huilé.

129.50

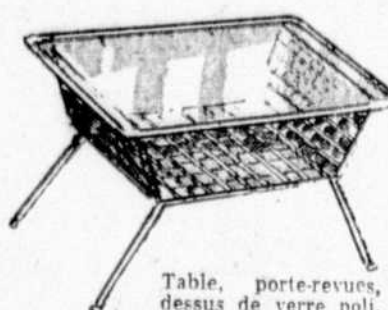
Grande table de bout de même série.

98.50



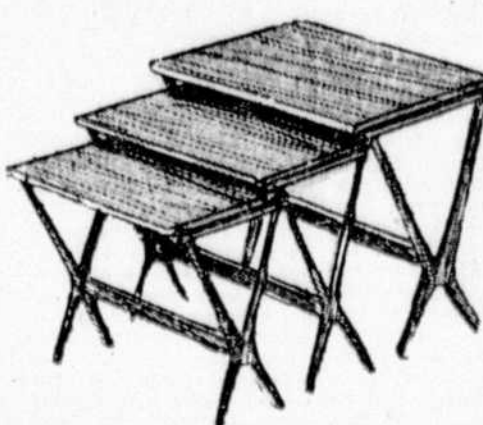
Lampe de table avec base de céramique brun orange et blanc. Abat-jour de toile beige.

39.50



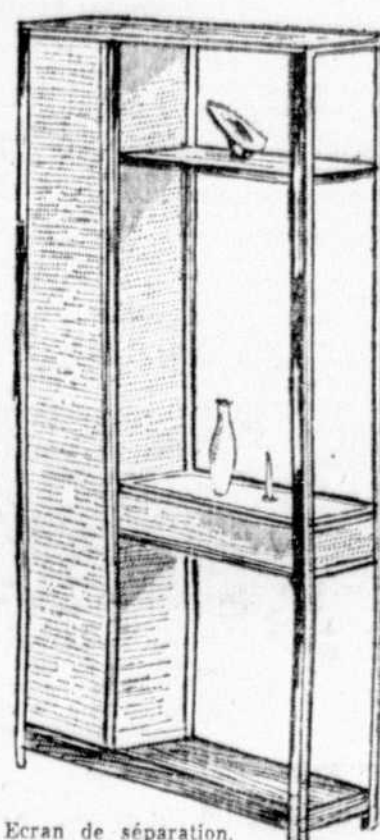
Table, porte-revues, dessus de verre poli, encadrement cuivre.

19.95



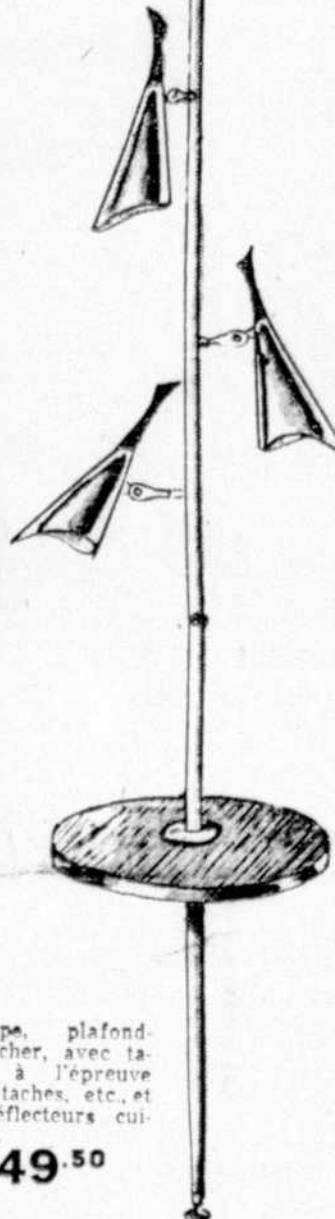
Série de 3 tables gigognes, véritable noyer scandinave importé, finies à la main.

49.50



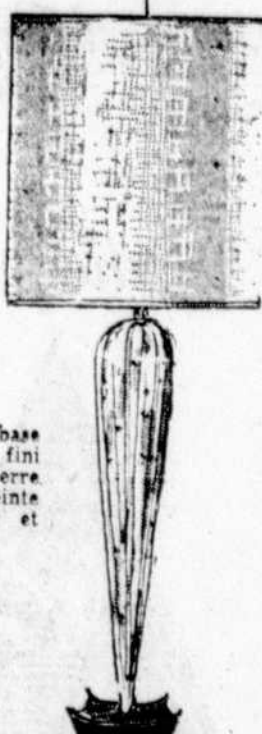
Ecran de séparation, noyer solide et cuivre, trois étagères avec lampes et divisions de fibre de verre.

125.00



Lampe, plafond-plancher, avec table à l'épreuve des taches, etc., et 3 réflecteurs cuivres.

49.50



Lampe de table, base de noyer solide fini à l'huile, et de verre, venitien de teinte blanche, orange et jaune.

100.00



Bahut de 70" de longueur avec décorations de céramique sur le dessus et de vant. Haute qualité fini noyer satiné.

149.50



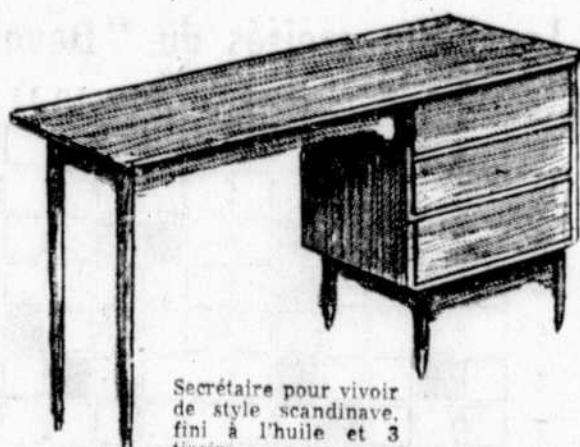
Lampe de table avec base de céramique de différentes couleurs avec abat-jour beige.

15.50



Panier à papier cuivre, à effet d'osier.

9.95



Secrétaire pour vivoir de style scandinave, fini à l'huile et 3 tiroirs.

59.50



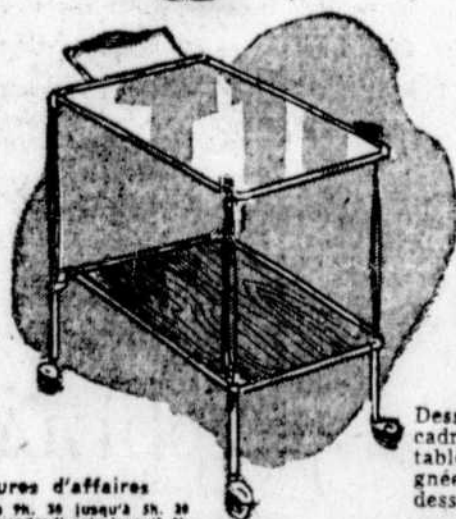
Fauteuil recouvert de vinyl, encadrement de fer noir avec décorations cuivrées.

11.95



Chaise circulaire de rotin couleur naturelle, base de fer noir.

6.50



Meuble d'affaires. Ouvert de 9h. 30 jusqu'à 21h. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 21h. Ouvert le samedi toute la journée.



Cendrier de plancher cuivre, assiette de verre.

9.95



Table pliante pour vivoir, salle à manger, noyer suédois. Dessus 7 1/2 pouces de largeur. Extensible à 54 pouces.

69.50

Confortable fauteuil de style scandinave, noyer solide et huilé, tissus de qualité dans des teintes pastelées.

39.50



N. G. VALIQUETTE LTÉE — 915 est, rue Ste-Catherine — VI. 2-8811

Deux arbres au lieu d'un seul

Cette année, pourquoi ne pas avoir deux arbres de Noël? Le gros arbre traditionnel et, pour le compléter, le petit arbre de table à café qui vous permet d'avoir recours à vos talents de décoration et à la fantaisie de la couleur. Un petit arbre peut également servir de centre de table pour la salle à manger.

Pour la décoration du petit arbre, vous pouvez donner libre cours à votre imagination. Décrivez les habituels décors en rouge et vert. Choisissez de la peinture à vaporisation en nuances de votre goût et n'ayez pas peur de recourir à des effets de couleur peu courants. Une suggestion est l'emploi du thème monochromatique, qui consiste à vaporiser votre arbre et les décorations dans la même teinte.

En vaporisant les boules de Noël accrochez-les à un bâton que vous tiendrez à bout de bras. Vaporisez uniformément, en tournant lentement la décoration. Une attrayante harmonie de couleur consiste à employer du vert pastel avec une légère touche argentée ou encore du rose pâle accentué d'un rouge vif.

Vous pouvez aussi harmoniser le petit arbre à l'ensemble de la décoration de la chambre.

Si vous recevez, les objets-souvenirs peuvent être emballés pour s'harmoniser aux décorations de l'arbre de la table à café. Chaque convive pourra ainsi choisir selon son goût.

Ce n'est pas de l'art mais l'Italie est gagnée elle aussi par les concours d'endurance...

ROME — Les cuisiniers d'Italie miment sur les maigres contre les gras dans un concours national de goinfres.

Le match, qui se tiendra à Bologne le 13 décembre, veut établir si les gens maigres, qui ont une bonne fourchette, peuvent s'empêcher plus que les gens corpulents.

Si les cuisiniers président correctement, alors c'est un mince prétendant qui l'emportera à table contre la fabuleuse Carmen Gasparotto, une mère de famille de Trévise qui pèse 375 livres et qui déclare: "Je n'en suis pas arrivée là en étant gâtée avec un couteau et une fourchette".

La puissante Carmen affrontera, dans la première ronde, la petite Lina Zuffi. Celle-ci n'a pas de difficulté à concéder ses 124 livres dans une chaise, et dans sa ville natale de Bologne, on sait qu'elle peut vider les plats les mieux remplis.

Les commanditaires du concours, qui se tiennent cette année simplement "pour régler un vieux argument", disent que le concours deviendra une compétition internationale l'an prochain, ce que les maigres ou les gras qui gagnent cette année.

Des inscriptions arrivent déjà de la part de maigres vantards et de gras mastodontes. Les règlements veulent qu'un concurrent maigre ne pèse pas plus de 165 livres, et un gras pas moins de 210 livres.

"Nous ne sommes pas intéressés à savoir ce qu'une personne de poids moyen peut manger," dit un juge.

Carmen est la plus lourde des concurrentes inscrites jusqu'ici. Mais elle aura de célèbres rivaux.

Naples envoie son champion mangeur de spaghetti, Pasquale Cuomo, qui pèse 246 livres, et qui sera opposé à un boustifailleur de 135 livres de la même ville, Salvatore Esposito.

Milan a inscrit une équipe père-et-fils. Ce sont le papa Giuseppe Pava, qui pèse 230 livres, et son petit garçon, Eros, qui pèse 235 livres.

La ville de Bologne espère beaucoup, en dehors de la pe-

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

De Montréal à Chypre

Mme Eleanor De La Mott, une veuve de Montréal qui habite Londres depuis six mois, s'est embarquée pour Chypre en fin de semaine. Elle est la première des 1.700 volontaires choisies pour opérer les cantines militaires anglaises sur cette île troublée de la Méditerranée.

Mme De La Mott n'a pas posé sa candidature à la légère. Elle avait eu l'occasion de visiter l'endroit quand elle était hôtesse pour une compagnie d'aviation. Elle croit que la douceur du climat vaut bien la peine de prendre quelques risques. Elle croit d'ailleurs que la situation actuelle n'est que temporaire et que tout devrait rentrer dans l'ordre d'ici peu. Mme De La Mott est âgée de 43 ans.

Pour un monde meilleur par plus de foyers heureux

Les cours par correspondance de préparation au mariage du Centre catholique d'Ottawa

Ce soir-là, il y avait réunion du "cercle de tricot" chez Suzanne. Et fort heureusement pour elle, toutes les dames et jeunes filles de son cercle y étaient, pas une ne manquait. Ce qui est assez rare, étant donné le rythme trépidant de la vie qui permet l'absence occasionnelle de telle dame dont le bébé est malade, ou de telle jeune fille qui s'excuse à la dernière minute de ne pouvoir se joindre au groupe, parce que son ami est en ville... Evidemment toutes les raisons sont bonnes et on excuse facilement de telles absences. Ce soir-là donc, les huit membres du cercle étaient présents. Même les ouvrages étaient sortis. On avait bien échangé quelques remarques "sociales" sur les toilettes et la dernière mode, mais toutes étaient nimbées d'un certain sérieux qui augurait bien pour maintenir une conversation non frivole.

Ce fut Madeleine, une jeune mariée de juin, qui attaqua la première. — Savez-vous, dit-elle, la dernière nouvelle? Il y aura une Semaine des Foyers qui débutera le 11 janvier prochain. Chic, n'est-ce pas?

Une Semaine des Foyers, rétorqua Louise, une jeune fille vêtue à la toute dernière mode, qui venait d'éprouver une grande déception d'amour. Qu'est-ce que c'est au juste?

— Eh bien! reprit Madeleine, moi, je trouve ça fantastique. Je vous dis, depuis que je suis au courant de la chose, je ne finis pas de m'emballer.

Vas-tu nous dire enfin les motifs de ton emballement, pour qu'on y participe nous aussi, interrompit Françoise, déjà mère de trois enfants.

— Ah! Je vous attendais. Car j'ai même l'adresse de ce foyer de bonheur. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire directement en vous adressant au Centre Catholique, 1, rue Stewart, Ottawa, Ontario.

O surprise! Louise, la dévouée, la pondérée, Suzanne, la pratique, eurent toutes le réflexe de saisir leur plume et écrivirent, tout de suite, cette adresse d'où vient la recette du bonheur. Leurs compagnes firent de même. Et pendant que Suzanne s'affairait autour des tas de café et des petits fours, on pouvait voir dans ce cercle la joie de toutes ces jeunes filles, futures femmes de maisons, et de ces jeunes épouses, remplies d'une ambition nouvelle.

Je désirais m'inscrire seul(e) avec mon ami(e) au cours par correspondance de Préparation au mariage.

Veillez s'il vous plaît me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements concernant ce cours.

NOM: _____

ADRESSE: _____

Le Centre Catholique
1, rue Stewart,
Ottawa, Ontario.

Pour que la saison des Fêtes soit embaumée

La saison des Fêtes approche et cette époque gâtée ramène les plaisirs des réceptions plus nombreuses chez soi. Afin d'ajouter à l'atmosphère de ces réjouissances, le parfum vous aidera à mieux accueillir vos invités en leur disant de façon gentille: "Nous sommes heureux de vous voir."

Avant l'arrivée des invités, vaporiser dans la pièce, une eau de toilette à parfum léger de fleurs afin de créer l'illusion de la présence de fleurs. Un parfum idéal à cette fin est "Quelques Fleurs" d'Houbigant qui rappelle le véritable parfum d'un bouquet de fleurs dans votre foyer.

A l'aide d'un tampon de coton imprégné de cette même eau de toilette ou d'un parfum plus pénétrant appliquer quelques gouttes sur les ampoules électriques éteintes. En allumant les lampes, la chaleur de l'ampoule diffusera la fragrance du parfum dans toute la pièce. De petits sachets parfumés épinglés à l'intérieur des draperies, répandant une bouffée d'air parfumé chaque fois qu'on ouvrira la fenêtre.

Vos invités à dîner apprécieront que le parfum de votre foyer soit "Quelques Fleurs" répandues dans un petit vase d'eau dans lequel baigne une fleur.

Et surtout, ne pas oublier de vous parfumer. C'est un des plus précieux atouts de la beauté féminine. Avant de vous vêtir, parfumer les zones de pulsation, tempes, intérieurs des poignets, creux des bras et de la gorge. Une fois habillée, vaporiser votre parfum afin de vous entourer d'une ambiance de beauté. Comme dernière touche, Houbigant suggère d'épingler à l'ourlet de votre jupe, un tampon imbibé de parfum dont les émanations vous entoureront d'une fragrance élégante toute la soirée.

ART CULINAIRE

Les farces à volaille à la mie de pain ou à la viande

Avec la cuisine des Fêtes, la question des farces à volaille devient d'actualité. Le petit poulet que sert la nouvelle mariée pour un dîner intime aussi bien que la grosse dinde autour de laquelle se réunissent une vingtaine de convives, sont ou farcis ou accompagnés d'une farce.

Il semble exister autant de recettes de farces que de cuisiniers pour les exécuter. Cependant elles sont en général préparées d'après les mêmes bases.

La cuisine française présente "le farci", mélange riche et élégant de viande et d'abats de volaille hachés, d'œufs, d'assaisonnement et de condiments (oignons, céleri, fines herbes, champignons, truffes, noix).

Dans la cuisine anglaise les farces sont surtout composées de mie de pain rassis, pas de mie seule oh! non! mais de mie de pain enrichie de beurre et fortement assaisonnée de fines herbes et d'épices. Ces farces sont très légères, et ne sont pas liées.

De ce côté de l'Atlantique, on a modifié les recettes apportées d'Europe et de nos jours on prépare des farces à la viande additionnées d'une petite quantité de pain ou d'autres féculents



Voici les membres du nouveau conseil de l'Amicale du collège Jésus-Marie. De gauche à droite, en arrière: Mlle Thérèse Lemieux, Mlle Claire Barrette, Mlle Hélène Mercier; en avant: Mlle Marie Saucier, Mme Jeanne Besner-Asch, présidente, Madame Armande Senay Day et Mademoiselle Juliette Ducros.

Quand le travail ressemble à l'esclavage

Les journées de douze heures et les congés annuels pour les femmes au travail à Hong-Kong. Le congé hebdomadaire n'est pas donné partout. La majorité des 67.000 femmes enregistrées dans les manufactures de Hong-Kong travaillent en moyenne neuf heures et demie par jour.

La colonie anglaise de Hong-Kong se prépare à donner à sa main-d'œuvre féminine de nouvelles conditions de travail: une semaine de six jours et de 60 heures. Un nouveau bill stipulant ces conditions a en effet été adopté par le conseil législatif et entrera en vigueur à compter du 1er janvier prochain. La mesure vient remplacer une loi du travail passée en 1955 et qui défendait l'embauche des femmes et les jeunes garçons la nuit ou pour des périodes excédant 13 heures par jour. Mais jusqu'ici, il était tout à fait légal pour l'industrie d'employer une femme ou une jeune personne de 16 ans à un travail de plus de 13 heures par jour et de 365 jours par année.

A l'heure actuelle, la majorité des 67.000 femmes enregistrées dans les manufactures de Hong-Kong travaillent en moyenne neuf heures et demie par jour, soit 10 heures et demie avec la période des repas. Mais il existe de petites industries où les employeurs font travailler leur personnel la moitié de la journée de 24 heures.

La population de cette ville montagneuse, qui est deux fois plus considérable que celle de la ville de Montréal, vit pour travailler et travaille pour survivre. Elle ne comprend pas encore les instances de certains de leurs députés désireux d'améliorer leur sort et à rejeter avec indignation toute tentative susceptible de leur apporter la semaine de 40 heures et de cinq jours.

Le nombre de congés accordés aux femmes employées dans les manufactures varie d'un endroit à un autre. Certaines entreprises ferment leurs portes une journée par semaine ou donnent à leur personnel une journée de congé en suivant un système rotatif. D'autres prennent congé à tous les 10 jours ou les deux semaines et même un mois. Il en est même qui travaillent tout l'année, se contentant de chômer aux fêtes annuelles de la tradition chinoise.

Les représentants du ministère du travail ne s'attendent pas à rencontrer trop d'opposition dans l'application de cette nouvelle loi, à l'exception peut-être des manufactures de gants et de vêtements où la journée est présentée de 10 heures et demie. Il en est de même pour les filatures de coton.

Les farces à la viande gardent les volailles plus juteuses et permettent un plus grand nombre de services.

Le choix de viande est assez varié: porc cru haché, chair à saucisse, cretons, abats de volaille (cœur, foie, gésier).

Quand on achète une volaille éviscérée on trouve généralement à l'intérieur les abats enveloppés dans un petit sac de papier ou de polythène; ils se vendent aussi séparément à la livre, au comptoir des établissements à libre service.

VIN MOUSSEUX
DEMI SEC - BLANC
PROSECCO

VIEILLI AVEC SOIN EN ITALIE
POUR VOS RÉCEPTIONS
1868

Exigez le vin mousseux
PROSECCO
CARPENE

en spécifiant le numéro du code 1839, dans les magasins de la C.I.Q., situés aux adresses suivantes, à Montréal:

8360 Boul. St-Laurent
10776 Boul. LaSalle
1643 rue Ste-Catherine, O.
245, rue Jean-Talon, E.
5452 Ch. de la Reine Marie
5707, Ch. Côte des Neiges
7957, Boul. St-Michel
8123, rue St-Denis
4639, Ave Papineau
7315, rue St-Hubert
465, Boul. Curé Labelle,
L'Abbaye à Plouffe.

et à Hull, P. Q., à 25, rue Principale
Importé par
ITALVINE Montréal
DU 7 3536 - DU 7 0161

Pour votre Chevalier Servant...

Mademoiselle, Madame...

... une bague Chevalière!

A) Or naturel 10 carats, diamant sur Onyx \$44.00
B) Or naturel 10 carats, pierre sanguine 31.00
C) Or naturel 10 carats, 3 diamants 75.00
D) Or naturel 10 carats, bague-cachet 40.00
E) Pince-cravate, or naturel 10 carats 17.50

Facilités de paiement
Mlle Rita Dionne est à votre disposition pour vos commandes par téléphone ou par la poste.

Mappin's
une marque de bon goût

1000 ouest, Ste-Catherine - UN. 6-7431
1 heure de stationnement gratuit au garage Peel-Windsor
Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 9 p.m.
le samedi jusqu'à 6 h. p.m.

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT
1—Action de chercher à perdre la réputation de quelqu'un
2—Que la raison ne peut détruire
3—Connait — Abréviation — Romains
4—Support pour branches — Atteindre le but
5—Détail du parcours
6—En date — Parler — Pronom
7—Volonté — Dangereux parfois de la presse
8—Rampant — Va au hasard
9—Vente aux enchères — Adverbe — Préfixe
10—Province voisine — Personnel
11—Ce que l'on veut atteindre — Inspirer le poète — Négation
12—Annonce les pompiers ou l'ambulance — Possessif

VERTICALEMENT
1—Discerner
2—Se rendrait — Préfixe
3—Froide — Entourait le roi
4—Honorable joyeusement — Souligne les mérites de
5—En France — Pour mordre
6—Perdre son temps à des

riens — Habitant
7—Attirance — Vin célèbre
8—Possessif — Se divertir — Que dispose de moyen
9—Préfixe inversé — Prénom — S'oppose sur la boussole
10—Huileuse quand elle est pressée — Sélection
11—Début de glacier — Met fin
12—Artère — Article

Solution de samedi
HORIZONTALEMENT:
SACRILEGE — ME; INHABITABLES; NEUVES — ART; TERTRE; UNE — EE — DO; LA — RIEN; IVAN — DO; MALE; ERGOT — USINES RELEVEMENT; SALEES; SENSATIONS; PIEU — NNT — DU

VERTICALEMENT:
SINGULIERES; ANE — NAVRE — EP; CHUTE — AGE — NI; RAVE — NOISE; IBERE — TL — AU; LISTE — EST; ET — ROUMAIN; GARE — SE — LON; ER — EMINENT; LAS — NANTES; MER — LE; EST — OBÈSE — PU

ARBRE DE NOËL ÉTINCELANT
ELECTRIQUE!
NOUVEAU!
A L'ÉPREUVE DU FEU!

Nouvelle ligne cette année. Complètement décoré avec 1000 lumières, boules de Noël, aux lumières s'allumant et se éteignant automatiquement. Pail un magnifique centre de table ou sur des centaines d'autres manières.

\$1.98 COMPLET
RIEN D'AUTRE À ACHETER

Prix incluant la livraison partout au Canada
ARGENT COMPTANT, CHEQUE, MANDAT

NATURAL FLORAL INDUSTRIES
49, WELLINGTON E. — TORONTO

UNE FOURRURE DESJARDINS

Pour son Noël!

MAIS... QUEL CHIC CADEAU



Profitez des 6 derniers jours de la sensationnelle Vente Anniversaire Desjardins pour combler de bonheur CELLE qui vous est si chère! Les prix de toutes nos fourrures sont grandement réduits:

ETOILES DE VISON

Réduction de

20%

DES PRIX MARQUES



MERCREDI, LE 17
PROCLAMATION
DES
GAGNANTES

du concours annuel d'entreposage
des fourrures. Les 3 gagnantes
recevront, chacune

\$500.

en argent

LE PRIX DE TOUTES NOS
'Petites Fourrures'

sont réduits de

20%

par rapport aux prix marqués

OUVERT
VENDREDIS
JUSQU'A
9h. P.M.



FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE

Economisez

\$100

en achetant un chic manteau de
DOS DE RAT MUSQUE
(teint vison), fourrure souple, chaude
et très durable.

PRIX DE LA VENTE ANNIVERSAIRE

\$199

Economisez

\$150

tout en vous procurant un spacieux manteau de
MOUTON DE PERSE
(teint noir) avec col en vison saphir de très belle
qualité. Venez constater la magnifique qualité
que Desjardins vous offre pour **AUSI PEU QUE**

\$299

Economisez

\$150

sur l'achat d'un superbe manteau de
RAT MUSQUE (PEAUX
ALLONGEES)
la plus belle qualité sur le marché. Teint
aux différentes nuances de vison.

PRIX DE LA VENTE ANNIVERSAIRE

\$429

Economisez

JUSQU'A
\$250

MOUTON DE PERSE GRIS
De qualité supérieure, modèles unis ou
garnis de somptueux vison saphir. Profitez
du plus beau choix à Montréal.

PRIX DE LA VENTE ANNIVERSAIRE

\$499

ET PLUS

AUTRES FORMIDABLES ECONOMIES

CHAT SAUVAGE RASE

Rappelez-vous que Desjardins est l'endroit tout désigné où vous
procurer des "chats sauvage rasé" sur le marché.

A UN PRIX AUSI BAS QUE

\$549

CASTOR DU LABRADOR

Vous économiserez quelques centaines de dollars en vous procurant
votre castor du Labrador chez Desjardins où l'on a développé une
nouvelle technique dans la confection de ces luxueux manteaux.

PRIX DE LA VENTE ANNIVERSAIRE

\$699

PHOQUE D'ALASKA

Somptueux manteau teint Safari ou Matara, uni ou garni de Vison.

A PARTIR DE

\$799

LOUTRE DU LABRADOR

Rien au monde ne peut remplacer cette ravissante fourrure.

VAL. REG. \$1800

\$1395

VISON SAUVAGE

De toute beauté.

REG. \$3500

\$2495

VISON "AUTUMN HAZE"

De popularité toujours croissante

REG. \$5500

\$4495

CHAS. DESJARDINS & CIE LTÉE
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER

Sommaire des transactions au cours de la semaine dernière sur la BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

NOM	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931	1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920	1919	1918	1917	1916	1915	1914	1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902	1901	1900	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1893	1892	1891	1890	1889	1888	1887	1886	1885	1884	1883	1882	1881	1880	1879	1878	1877	1876	1875	1874	1873	1872	1871	1870	1869	1868	1867	1866	1865	1864	1863	1862	1861	1860	1859	1858	1857	1856	1855	1854	1853	1852	1851	1850	1849	1848	1847	1846	1845	1844	1843	1842	1841	1840	1839	1838	1837	1836	1835	1834	1833	1832	1831	1830	1829	1828	1827	1826	1825	1824	1823	1822	1821	1820	1819	1818	1817	1816	1815	1814	1813	1812	1811	1810	1809	1808	1807	1806	1805	1804	1803	1802	1801	1800	1799	1798	1797	1796	1795	1794	1793	1792	1791	1790	1789	1788	1787	1786	1785	1784	1783	1782	1781	1780	1779	1778	1777	1776	1775	1774	1773	1772	1771	1770	1769	1768	1767	1766	1765	1764	1763	1762	1761	1760	1759	1758	1757	1756	1755	1754	1753	1752	1751	1750	1749	1748	1747	1746	1745	1744	1743	1742	1741	1740	1739	1738	1737	1736	1735	1734	1733	1732	1731	1730	1729	1728	1727	1726	1725	1724	1723	1722	1721	1720	1719	1718	1717	1716	1715	1714	1713	1712	1711	1710	1709	1708	1707	1706	1705	1704	1703	1702	1701	1700	1699	1698	1697	1696	1695	1694	1693	1692	1691	1690	1689	1688	1687	1686	1685	1684	1683	1682	1681	1680	1679	1678	1677	1676	1675	1674	1673	1672	1671	1670	1669	1668	1667	1666	1665	1664	1663	1662	1661	1660	1659	1658	1657	1656	1655	1654	1653	1652	1651	1650	1649	1648	1647	1646	1645	1644	1643	1642	1641	1640	1639	1638	1637	1636	1635	1634	1633	1632	1631	1630	1629	1628	1627	1626	1625	1624	1623	1622	1621	1620	1619	1618	1617	1616	1615	1614	1613	1612	1611	1610	1609	1608	1607	1606	1605	1604	1603	1602	1601	1600	1599	1598	1597	1596	1595	1594	1593	1592	1591	1590	1589	1588	1587	1586	1585	1584	1583	1582	1581	1580	1579	1578	1577	1576	1575	1574	1573	1572	1571	1570	1569	1568	1567	1566	1565	1564	1563	1562	1561	1560	1559	1558	1557	1556	1555	1554	1553	1552	1551	1550	1549	1548	1547	1546	1545	1544	1543	1542	1541	1540	1539	1538	1537	1536	1535	1534	1533	1532	1531	1530	1529	1528	1527	1526	1525	1524	1523	1522	1521	1520	1519	1518	1517	1516	1515	1514	1513	1512	1511	1510	1509	1508	1507	1506	1505	1504	1503	1502	1501	1500	1499	1498	1497	1496	1495	1494	1493	1492	1491	1490	1489	1488	1487	1486	1485	1484	1483	1482	1481	1480	1479	1478	1477	1476	1475	1474	1473	1472	1471	1470	1469	1468	1467	1466	1465	1464	1463	1462	1461	1460	1459	1458	1457	1456	1455	1454	1453	1452	1451	1450	1449	1448	1447	1446	1445	1444	1443	1442	1441	1440	1439	1438	1437	1436	1435	1434	1433	1432	1431	1430	1429	1428	1427	1426	1425	1424	1423	1422	1421	1420	1419	1418	1417	1416	1415	1414	1413	1412	1411	1410	1409	1408	1407	1406	1405	1404	1403	1402	1401	1400	1399	1398	1397	1396	1395	1394	1393	1392	1391	1390	1389	1388	1387	1386	1385	1384	1383	1382	1381	1380	1379	1378	1377	1376	1375	1374	1373	1372	1371	1370	1369	1368	1367	1366	1365	1364	1363	1362	1361	1360	1359	1358	1357	1356	1355	1354	1353	1352	1351	1350	1349	1348	1347	1346	1345	1344	1343	1342	1341	1340	1339	1338	1337	1336	1335	1334	1333	1332	1331	1330	1329	1328	1327	1326	1325	1324	1323	1322	1321	1320	1319	1318	1317	1316	1315	1314	1313	1312	1311	1310	1309	1308	1307	1306	1305	1304	1303	1302	1301	1300	1299	1298	1297	1296	1295	1294	1293	1292	1291	1290	1289	1288	1287	1286	1285	1284	1283	1282	1281	1280	1279	1278	1277	1276	1275	1274	1273	1272	1271	1270	1269	1268	1267	1266	1265	1264	1263	1262	1261	1260	1259	1258	1257	1256	1255	1254	1253	1252	1251	1250	1249	1248	1247	1246	1245	1244	1243	1242	1241	1240	1239	1238	1237	1236	1235	1234	1233	1232	1231	1230	1229	1228	1227	1226	1225	1224	1223	1222	1221	1220	1219	1218	1217	1216	1215	1214	1213	1212	1211	1210	1209	1208	1207	1206	1205	1204	1203	1202	1201	1200	1199	1198	1197	1196	1195	1194	1193	1192	1191	1190	1189	1188	1187	1186	1185	1184	1183	1182	1181	1180	1179	1178	1177	1176	1175	1174	1173	1172	1171	1170	1169	1168	1167	1166	1165	1164	1163	1162	1161	1160	1159	1158	1157	1156	1155	1154	1153	1152	1151	1150	1149	1148	1147	1146	1145	1144	1143	1142	1141	1140	1139	1138	1137	1136	1135	1134	1133	1132	1131	1130	1129	1128	1127	1126	1125	1124	1123	1122	1121	1120	1119	1118	1117	1116	1115	1114	1113	1112	1111	1110	1109	1108	1107	1106	1105	1104	1103	1102	1101	1100	1099	1098	1097	1096	1095	1094	1093	1092	1091	1090	1089	1088	1087	1086	1085	1084	1083	1082	1081	1080	1079	1078	1077	1076	1075	1074	1073	1072	1071	1070	1069	1068	1067	1066	1065	1064	1063	1062	1061	1060	1059	1058	1057	1056	1055	1054	1053	1052	1051	1050	1049	1048	1047	1046	1045	1044	1043	1042	1041	1040	1039	1038	1037	1036	1035	1034	1033	1032	1031	1030	1029	1028	1027	1026	1025	1024	1023	1022	1021	1020	1019	1018	1017	1016	1015	1014	1013	1012	1011	1010	1009	1008	1007	1006	1005	1004	1003	1002	1001	1000	999	998	997	996	995	994	993	992	991	990	989	988	987	986	985	984	983	982	981	980	979	978	977	976	975	974	973	972	971	970	969	968	967	966	965	964	963	962	961	960	959	958	957	956	955	954	953	952	951	950	949	948	947	946	945	944	943	942	941	940	939	938	937	936	935	934	933	932	931	930	929	928	927	926	925	924	923	922	921	920	919	918	917	916	915	914	913	912	911	910	909	908	907	906	905	904	903	902	901	900	899	898	897	896	895	894	893	892	891	890	889	888	887	886	885	884	883	882	881	880	879	878	877	876	875	874	873	872	871	870	869	868	867	866	865	864	863	862	861	860	859	858	857	856	855	854	853	852	851	850	849	848	847	846	845	844	843	842	841	840	839	838	837	836	835	834	833	832	831	830	829	828	827	826	825	824	823	822	821	820	819	818	817	816	815	814	813	812	811	810	809	808	807	806	805	804	803	802	801	800	799	798	797	796	795	794	793	792	791	790	789	788	787	786	785	784	783	782	781	780	779	778	777	776	775	774	773	772	771	770	769	768	767	766	765	764	763	762	761	760	759	758	757	756	755	754	753	752	751	750	749	748	747	746	745	744	743	742	741	740	739	738	737	736	735	734	733	732	731	730	729	728	727	726	725	724	723	722	721	720	719	718	717	716	715	714	713	712	711	710	709	708	707	706	705	704	703	702	701	700	699	698	697	696	695	694	693	692	691	690	689	688	687	686	685	684	683	682	681	680	679	678	677	676	675	674	673	672	671	670	669	668	667	666	665	664	663	662	661	660	659	658	657	656	655	654	653	652	651	650	649	648	647	646	645	644	643	642	641	640	639	638	637	636	635	634	633	632	631	630	629	628	627	626	625	624	623	622	621	620	619	618	617	616	615	614	613	612	611	610	609	608	607	606	605	604	603	602	601	600	599	598	597	596	595	594	593	592	591	590	589	588	587	586	585	584	583	582	581	580	579	578	577	576	575	574	573	572	571	570	569	568	567	566	565	564	563	562	561	560	559	558
-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Dans notre précédente chronique, nous avons abordé le problème qui tourmente le baseball majeur: un peu plus d'équilibre entre ceux qui ont beaucoup et ceux qui ont plutôt peu. Une chose est certaine. Ils sont rares les clubs majeurs qui accusent des déficits. Quand ça ne va pas, ils démontrent ailleurs pour redorer leurs blasons comme ce fut le cas des Braves de Boston qui sont allés à Milwaukee, des Athletics de Philadelphie qui ont émigré à Kansas City et des Browns de St-Louis qui ont déménagé à Baltimore. On ne peut blâmer les propriétaires de tenter l'impossible pour boucler le budget. Ils ne sont pas obligés d'opérer une franchise majeure, pour les beaux yeux des spectateurs et pour le divertissement gratuit de la population. Mais il y a des limites à la faim. A force de manger, on risque d'attraper une indigestion, et c'est de cela que le baseball aura à se plaindre avant longtemps, s'il continue à engouffrer, voracement, les petites Ligues et les petits clubs.

C'est un fait assez généralement constaté que la télévision ne nuit pas aux sports solidement implantés. Elle les aide davantage, au contraire. Mais les petites promotions, comme le baseball mineur, ne peuvent soutenir cette concurrence presque déloyale des magnats qui étouffent leurs petits et qui font penser à ces oiseaux de proie qui mangent leurs petits. Quand les magnats, non contents de faire des millions aux guichets, ont vendu leurs droits à la télévision, ils ont donné le premier coup bas aux petites Ligues et aux petits clubs qui sont pourtant l'école de formation des vedettes qui y font leur noviciat pour les grands clubs. En offrant, gratuitement, la partie de la semaine, le samedi, on a éparpillé les foules de ce jour, un peu partout ailleurs que dans les majeures.

Il y a exactement 10 ans, le baseball mineur comptait environ 60 Ligues dans ses cadres. Il n'en reste pas 30. Il y a bien des velléités de résurrection, mais on se demande les chances de succès de ces projets, là où des fiascos ne sont pas encore oubliés et là où l'on a à peine fini de payer de vieilles dettes accumulées. La maladie, une espèce de gangrène, paraît dangereusement contagieuse, parce qu'après avoir vu tomber des clubs et des circuits de catégorie C, E et A, voici que l'insécurité monte le long de la structure du baseball organisé. Et l'on a vu l'Association américaine, autrefois une Ligue très prospère, tatonner autour du réaligement de clubs qui restent des points d'interrogation et ajouter à la liste de clubs qui perdent de l'argent, d'autres clubs qui n'étaient plus heureux dans la Ligue du Texas. Des clubs de l'Association américaine attirent ordinairement sur semaine des assistances de 700 à 1,000 assez régulièrement. On ne pourra nous faire entrer dans la liste que c'est un signe de santé. On aura beau ajouter le nombre de franchises, ce n'est que tromper la qualité au profit de la quantité et remettre à demain l'échéance fatale.

Quant à la Ligue Internationale, on peut se leurrer de mots, mais si elle ne souffre pas encore de cancer qui ronge tant d'autres circuits, ses fréquentes migrations ne laissent pas d'être inquiétantes. On a raison de dire qu'elle est la plus forte Ligue du baseball mineur, force rendue plus évidente par la tragique faiblesse des autres. Mais on sont les 450,000 spectateurs de Montréal, les 400,000 de Toronto, les 330,000 de Newark et de Rochester? Pourtant, à mesure que les spectateurs diminuent, le coût d'opération augmente: en salaire, en frais de transport, en dépenses d'hôtel, en débours d'équipement et même en taxes.

Le dernier malaise qui afflige le circuit Shaughnessy est cet ultimatum des joueurs en faveur d'un plan de pension. On ne peut d'un geste radical et dictateur repousser ainsi cette demande. Il y a un problème sérieux, qui a heureusement été réglé dans les Ligues majeures. Sur le plan humain, quelle différence y a-t-il entre les athlètes du baseball majeur et ceux du baseball mineur? Ils ont à peu près le même âge, pour beaucoup d'entre eux. Un grand nombre de ces joueurs sont mariés et ont de la famille. Comme pour le commun des mortels, ils ont le droit et même l'obligation de regarder l'avenir. A une table de restaurant, le bifeck coûte le même prix pour l'un et pour l'autre. Le coût de la vie si élevée atteint l'un et l'autre. Parce qu'il a moins d'espoir d'attendre aux salaires fantastiques qu'on paie parfois en haut lieu, parce qu'il n'a pas eu l'incidente fortune de toucher un bon fabuleux, il n'en reste pas moins qu'il a renoncé à perfectionner dans une branche ordinaire de la vie. Constatant les meilleures années de sa jeunesse au sport du baseball, n'a-t-il pas le droit d'en attendre une espèce de garantie pour le jour où on lui donnera son congé. Un fonds de pension compenserait pour ce qu'il y a de tantinet immortel dans la clause de réserve qui lie un joueur au club qui l'engage durant son bon vouloir et unilatéralement. Il faut trouver une formule quelconque et ce ne sera pas une mince besogne que de trouver le moyen d'offrir un minimum de sécurité aux milliers d'athlètes du baseball mineur.

Les As de Québec dégringolent

TROIS-RIVIERES — Les Lions de Trois-Rivières ont mis un nouveau gardien de buts à l'essai, Claude Evans, et ils n'ont eu aucune difficulté à vaincre les As de Québec, au compte de 8-3, hier.

Gain du Baronet

QUÉBEC (PC) — Après avoir pris une avance rapide de deux buts, le Baronet de Québec a ajouté quatre buts dans la période finale et il a eu raison des Pensards de Snowdon par 8-2 dans une joute régulière de la Ligue Métropolitaine junior.

Marcel St-Onge a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts. Ses coéquipiers, Marcel Beaudoin, Louis-Roland Roy, Henri Savard et Jean Lefebvre ont été les autres compteurs.

Vic Verbohl et Phil Griffiths ont marqué les buts du Snowdon.

Gilles Bédard en vedette

ST-JEROME — Gilles Bédard a réussi le tour du chapeau et Norman Dennis a marqué deux buts hier alors que les Alouettes de St-Jérôme ont défait les Manle Leafs de Verdun par 8-5 dans une joute régulière de la Ligue Métropolitaine junior.

Claude Duguay, Lionel Gendron et Les Strike ont compté les autres buts du St-Jérôme. Les compteurs de Verdun ont été Maurice, avec deux buts et Bourgeois, St-Amour et Lamarque avec un chacun.

Sorel défait

SOREL — J. Wilkins et P. Jonnette ont marqué deux buts hier alors que les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce ont défait le Sorel par 5-2 dans une joute régulière de la Ligue Métropolitaine junior. Les compteurs de Sorel ont été Claude Gendron et P. Pelouquin ont marqué les autres buts du Sorel.

Bob McCord et John Sleavey ont réussi chacun deux buts pour les Lions. Norm Corcoran, Orval Tessier, Matt Ravich et le nouveau venu Red Primeau ont compté les autres buts.

Evans jouait pour les Indiens de Springfield. Il remplaçait Claude Dufour. Al Miller a repoussé 36 rondelles pour les As de Québec.

SOMMAIRE
Première période
1-T-Rivières: McCord 2.15
2-Québec: Bailey 2.56
3-T-Rivières: Sleavey (McCord, Tessier) 4.21
4-T-Rivières: Sleavey (Couchy, Ravich) 11.35

Echec des Dunlops de Whithy

HULL, Québec — Le Canadien senior d'Ottawa et Hull a conservé la troisième place du classement de la ligue senior A de l'Ontario, division de l'Est, en triomphant des Dunlops de Whithy, les meneurs du circuit, par 5-2 devant une assistance de 1,900 personnes.

Le Tricolore, fortement éloigné du Belleville, détenteur de la deuxième position, mais ne possédant aucune partie d'avance sur le Cornwall, a été maître de la situation tout au long de la joute et compte trois buts contre un seul pour ses adversaires dans le dernier engagement.

Boucher et Annable ont compté chacun deux buts pour les vainqueurs et Bob Rousseau a marqué l'autre. Bob Attersley et Pete Babando ont été les compteurs du Whithy.

Michel Lemire triomphe de Jocelyn Hawey

Michel Lemire est le nouveau champion de l'Heure des Quilles. Il a triomphé hier de Jocelyn Hawey, de Québec, à la suite d'une rencontre où chacun des deux adversaires a roulé une partie bien peu impressionnante.

Tour du chapeau pour Bernard Geoffrion

Les Rangers font match nul avec les Black Hawks

NEW-YORK — Grâce à un ralliement de deux buts à la dernière période, les Rangers de New-York ont fait partie nulle, au compte de 3-3, hier soir, avec les Black Hawks de Chicago.

La première période a donné lieu à du jeu rapide et ouvert. Glenn Hall a repoussé 12 rondelles et Lorne Worsley neuf.

Elmer Vasko et Joe Hanna se sont chamaillés vers la fin de cet engagement et pendant que ces deux joueurs purgeaient leur sentence mineure, Ron Murphy a déjourné Lorne Worsley, pour le premier but de la partie, avec l'aide de Al Arbour.

Red Sullivan a égalisé le pointage à 2-2 minutes de la deuxième période avec l'aide de Camille Henry et Andy Heberton. Mais un peu plus tard, Pierre Pilote redonnait l'avantage aux Black Hawks, aidé de Ron Murphy et Tod Sloan. Murphy compta le troisième but de son club, avec Elmer Vasko et Bob Hull.

Le but de Sullivan fut compté pendant une double punition à Ted Lindsay et Joe Hanna et

celui de Pilote pendant une punition à Jim Bartlett.

Camille Henry compta le deuxième but des Rangers au début de la troisième période avec Bill Gadsby et Red Sullivan. Cinq minutes plus tard, Andy Bathgate égalisait le pointage avec son 19ième but de la saison, assisté par Larry Popein et Dean Prentice.

SOMMAIRE
Première période
1-Chicago: Murphy 17.14
Punitions: Shack (12.7), Pilote (14.1), Vasko, Hanna (18.31)
Deuxième période
2-N-York: Sullivan 36
(Henry, Heberton)
3-Chicago: Pilote 7.19
(Murphy, Shack)
4-Chicago: Murphy 14.36
Punitions: Lindsay (12.3), Hanna (13.3), Bartlett (21.2), McKenna (7.58), Hanna (19.41)
Troisième période
5-N-York: Henry 6.47
(Gadsby, Sullivan)
6-N-York: Bathgate 11.43
(Popein, Prentice)
Punitions: Gadsby (6.8), Nester (14.54), Bathgate (7.31), Bartlett (mal) (14.10)
Arrêts
Worsley 36 — Hall 23
Assistance: 11,076.

Le hockey

Hier

Ligue Nationale:
Canadien 6, Detroit 1
Boston 4, Toronto 3
Rangers 3, Chicago 3

Ligue du Québec:
Roval 4, Chicoutimi 2
Québec 3, T-Rivières 8

SAMEDI
Ligue Nationale:
Canadien 2, Detroit 2
Boston 4, Chicago 2
Toronto 4, Rangers 4

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Équipe	P.	G.	P.	N.	Sp.	Re.	Ps.
Canadien	16	7	5	106	63	37	
Detroit	12	3	7	75	78	33	
Boston	13	3	4	82	83	30	
New-York	9	12	9	80	87	27	
Chicago	8	12	7	74	92	25	
Toronto	8	14	6	65	85	22	

LIGUE DU QUÉBEC

Équipe	P.	G.	P.	N.	Sp.	Re.	Ps.
Roval	15	5	1	94	60	37	
T-Rivières	10	14	1	82	83	30	
Chicoutimi	9	13	0	87	95	18	

Belle réception à Yvon Durelle

MONCTON, N.B. — La ville de Moncton a fait une grandiose réception pour marquer le retour de Yvon Durelle dans les Maritimes et le boxeur mi-lourd n'a pu contenir ses larmes alors qu'il faisait ses remerciements à ses nombreux admirateurs.

Durelle, qui a subi la défaite aux mains du champion mondial Archie Moore à Montréal, le 19 décembre, venait en tête d'un cortège de 100 automobiles qui a parcouru les rues de la ville.

"Je ne mérite pas un tel accueil. Je ne vois pas pas fait honneur", a déclaré le robuste pugiliste, qui a terrassé Moore à quatre reprises avant d'aller lui-même au plancher pour le compte au 11e round.

SOMMAIRE
Première période
1-Boston: Toppazzini (Molina, Reibel) 8.33
Punitions: Mackell (4.18), Duff (6.02), Gendron (6.05), Stanley (7.17)
Deuxième période
3-Boston: Stewart (Brian, Cutten) 5.37
4-Boston: McKenney (Labbie, H. Armstrong) 14.47
5-Boston: Gendron (Plamann)
6-Boston: McKenney (Labbie) 17.42
Punitions: Johnson (4.21), McKenna (7.10), Brewer (10.15), Olmstead (19.46), Mackell (19.46) Duff (mal), et 19 min. m.c. 20.07, McKenna (mal), min et 10 m. c. 23.00.
Troisième période
7-Toronto: Stewart 1.02
(Horton)
8-Boston: Mackell 1.09
9-Boston: McKenney 3.54
Punitions: Plamann (14.48), R. Armstrong
Arrêts
BOWER 15 14 10-36
SIDMONS 6 7 10-23

Les Bruins ripostèrent avec 3

Anderson vainqueur

MELBOURNE — L'ouragan 'Mal Anderson' menace à nouveau les courts de tennis.

Le brillant joueur australien, qui avait connu une lèthargie prolongée depuis son impressionnante victoire dans le tournoi national des Etats-Unis à Forest Hills, en 1957, a retrouvé sa forme d'antan samedi alors qu'il a ravi le championnat à son compatriote Ashley Cooper. Le match s'est terminé par 7-5, 6-4 et 6-3.

George Bayer vainqueur

SANFORD, Floride — George Bayer, de Glen Eagles, Illinois, a remporté les honneurs de l'omnium de golf de Sanford par un coup grâce à une quatrième ronde de 63 et un total de 272, soit 12 coups sous la normale.

Il récolte ainsi le premier prix de \$2,000. Le tournoi était doté de bourses d'une valeur globale de \$15,000.

Chick Harbert, le vétéran golfeur qui a réussi un 66 dans la dernière ronde, a pris la 2e place avec un total de 273.

Dow Finsterwald, qui a tourné une ronde de 67, le suit de près avec 274. Tom Nieporlo, qui a réussi la meilleure ronde de la journée avec un 65, partage la quatrième place avec Julius Boros, Art Wall, Bo Wimmer et Jay Hebert.

C'est la première victoire de Bayer dans un tournoi américain. Il avait enregistré ses victoires précédentes au Canada, où il avait remporté l'omnium de 1957 et à Cuba.

Tommy Bolt, le champion omnium des Etats-Unis, a réussi une dernière ronde de 69, qui lui a donné un total de 276.

Les compteurs

LIGUE NATIONALE

Équipe	P.	G.	P.	N.	Sp.	Re.	Ps.
Geoffrion (Canadiens)	17	22	39				
Bathgate (Rangers)	19	19	28				
Howe (Detroit)	13	13	32				
Moore (Canadiens)	15	14	25				
Ullman (Detroit)	12	17	23				
M. Richard (Canadien)	12	20	28				
Lizemberger (Chicago)	12	14	26				
H. Richard (Canadien)	8	18	26				
Murphy (Chicago)	8	18	26				
Delvecchio (Detroit)	10	15	32				
Hull (Chicago)	9	17	24				
O'Keefe (Boston)	10	11	32				
Stasik (Boston)	10	13	25				
Henry (Rangers)	9	13	22				
McKenney (Boston)	2	20	22				
Sloan (Chicago)	13	8	21				
Prentice (Rangers)	9	12	21				
Toppazzini (Boston)	13	7	20				

Deroy brille

MONTRÉAL — Le National de Montréal a triomphé hier par 5-3 des Maroons de Lachine dans la ligue Métropolitaine junior. Michel Deroy a dirigé l'attaque du National avec trois buts et Yvon Lessard et Jacques Rivard ont été les autres compteurs. Mervin O'Brien a marqué deux buts pour Lachine et Yvon Lacroix a enregistré l'autre.

SOMMAIRE
Première période
1-Hull-Ottawa: Boucher, (J. - G. Tremblay) 5.45
Punitions: Tardif (2.16), Gau-Blie (7.53), Attersley (10.40), T. O'Connor (13.37), Elliott (15.57), Trean (16.58)
Deuxième période
2-Whithy: Attersley 3.48
(Babando)
3-Hull-Ottawa: Boucher (Dumouchel, Ro. usseau) 10.28
Punitions: Youngberg (3.24), Babando (9.51), Chascewski (14.26)
Troisième période
4-Hull-Ottawa: Annable (Tardif) 5.09
5-Hull-Ottawa: Annable (Elliott, Black) 7.19
6-Hull-Ottawa: Rousseau (Boucher) 16.00
7-Whithy: Babando (Smith, Attersley) 17.04
Punitions: Tardif (7.53), Gau-Blie (13.45), Mylles (14.20), Kealey (16.59)
Arrêts
HENDERSON 15 11 8-34
CYR 10 12 12-34

SOMMAIRE

Première période
1-Chicoutimi: Locas 1.35
2-Royal: J. P. Denis (Perreault, Sutherland) 4.03
3-Chicoutimi: Cressman (Smrke, Hicks) 18.01
Punitions: Spencer (6.31), Caron (1.59), Young (18.15)
Deuxième période
4-Royal: Sutherland (Mantha) 7.07
Punitions: Gilles Brassard (2.17), Burchell (9.49), Gagnon (11.47), J. P. Denis, Young (14.14)
Troisième période
5-Royal: Burnett (Perreault, Mantha) 10.45
(Burnett)
6-Royal: L. Denis 19.19
Punitions: Roy (1.32), Perreault (3.05), Harvey (7.70), Burnett (11.30), Allard, J. P. Denis, mal (13.51), Young (17.54)

SOMMAIRE

Première période
1-Chicoutimi: Locas 1.35
2-Royal: J. P. Denis (Perreault, Sutherland) 4.03
3-Chicoutimi: Cressman (Smrke, Hicks) 18.01
Punitions: Spencer (6.31), Caron (1.59), Young (18.15)
Deuxième période
4-Royal: Sutherland (Mantha) 7.07
Punitions: Gilles Brassard (2.17), Burchell (9.49), Gagnon (11.47), J. P. Denis, Young (14.14)
Troisième période
5-Royal: Burnett (Perreault, Mantha) 10.45
(Burnett)
6-Royal: L. Denis 19.19
Punitions: Roy (1.32), Perreault (3.05), Harvey (7.70), Burnett (11.30), Allard, J. P. Denis, mal (13.51), Young (17.54)

SOMMAIRE

Première période
1-Chicoutimi: Locas 1.35
2-Royal: J. P. Denis (Perreault, Sutherland) 4.03
3-Chicoutimi: Cressman (Smrke, Hicks) 18.01
Punitions: Spencer (6.31), Caron (1.59), Young (18.15)
Deuxième période
4-Royal: Sutherland (Mantha) 7.07
Punitions: Gilles Brassard (2.17), Burchell (9.49), Gagnon (11.47), J. P. Denis, Young (14.14)
Troisième période
5-Royal: Burnett (Perreault, Mantha) 10.45
(Burnett)
6-Royal: L. Denis 19.19
Punitions: Roy (1.32), Perreault (3.05), Harvey (7.70), Burnett (11.30), Allard, J. P. Denis, mal (13.51), Young (17.54)

SOMMAIRE

Première période
1-Chicoutimi: Locas 1.35
2-Royal: J. P. Denis (Perreault, Sutherland) 4.03
3-Chicoutimi: Cressman (Smrke, Hicks) 18.01
Punitions: Spencer (6.31), Caron (1.59), Young (18.15)
Deuxième période
4-Royal: Sutherland (Mantha) 7.07
Punitions: Gilles Brassard (2.17), Burchell (9.49), Gagnon (11.47), J. P. Denis, Young (14.14)
Troisième période
5-Royal: Burnett (Perreault, Mantha) 10.45
(Burnett)
6-Royal: L. Denis 19.19
Punitions: Roy (1.32), Perreault (3.05), Harvey (7.70), Burnett (11.30), Allard, J. P. Denis, mal (13.51), Young (17.54)

SOMMAIRE

Première période
1-Chicoutimi: Locas 1.35
2-Royal: J. P. Denis (Perreault, Sutherland) 4.03
3-Chicoutimi: Cressman (Smrke, Hicks) 18.01
Punitions: Spencer (6.31), Caron (1.59), Young (18.15)
Deuxième période
4-Royal: Sutherland (Mantha) 7.07
Punitions: Gilles Brassard (2.17), Burchell (9.49), Gagnon (11.47), J. P. Denis, Young (14.14)
Troisième période
5-Royal: Burnett (Perreault, Mantha) 10.45
(Burnett)
6-Royal: L. Denis 19.19
Punitions: Roy (1.32), Perreault (3.05), Harvey (7.70), Burnett (11.30), Allard, J. P. Denis, mal (13.51), Young (17.54)

SOMMAIRE

Première période
1-Chicoutimi: Locas 1.35
2-Royal: J. P. Denis (Perreault, Sutherland) 4.03
3-Chicoutimi: Cressman (Smrke, Hicks) 18.01
Punitions: Spencer (6.31), Caron (1.59), Young (18.15)
Deuxième période
4-Royal: Sutherland (Mantha) 7.07
Punitions: Gilles Brassard (2.17), Burchell (9.49), Gagnon (11.47), J. P. Denis, Young (14.14)
Troisième période
5-Royal: Burnett (Perreault, Mantha) 10.45
(Burnett)
6-Royal: L. Denis 19.19
Punitions: Roy (1.32), Perreault (3.05), Harvey (7.70), Burnett (11.30), Allard, J. P. Denis, mal (13.51), Young (17.54)

SOMMAIRE

Première période
1-Chicoutimi: Locas 1.35
2-Royal: J. P. Denis (Perreault, Sutherland) 4.03
3-Chicoutimi: Cressman (Smrke, Hicks) 18.01
Punitions: Spencer (6.31), Caron (1.59), Young (18.15)
Deuxième période
4-Royal: Sutherland (Mantha) 7.07
Punitions: Gilles Brassard (2.17), Burchell (9.49), Gagnon (11.47), J. P. Denis, Young (14.14)
Troisième période
5-Royal: Burnett (Perreault, Mantha) 10.45
(Burnett)
6-Royal: L. Denis 19.19
Punitions: Roy (1.32), Perreault (3.05), Harvey (7.70), Burnett (11.30), Allard, J. P. Denis, mal (13.51), Young (17.54)

Bernard devient le meilleur compteur du circuit — Il a aussi deux assistances — Alvin McDonald compte deux fois — Bagarre générale et combat entre Maurice Richard et Norm Ullman.

DETROIT. — Bernard Geoffrion a réussi trois buts et fourni deux aides, hier soir, et le Canadien a écrasé les Red Wings de Detroit au compte de 6-1. En vertu de sa magnifique performance, Geoffrion est passé en tête des compteurs, en avant de Andy Bathgate. A sa dernière visite à Detroit, Geoffrion avait aussi réussi le tour du chapeau. Alvin McDonald a compté deux fois, Dickie Moore a réussi l'autre but du Canadien.

Les Red Wings, qui avaient joué une partie si calme, la veille, adoptèrent un style de jeu très rude, hier soir. On en vit des étincelles à la première période. Mais le feu fut réellement mis aux poudres à la période suivante.

Au cours d'un accrochage, Norm Ullman frappa Maurice Richard à la figure et le Rocket n'y vit que du feu. Une bataille en règle s'organisa et dégénéra vite en bagarre générale. Quant le bilan des punitions fut établi, Maurice Richard écopa de sept minutes de punitions et Ullman, qui dut passer à l'infirmerie, fut puni pour cinq minutes. Quelques instants plus tard, Henri Richard et Charlie Burns commencèrent aussi à se chamailler.

La foule s'en prit à Maurice, au banc des punitions, et le Rocket se moqua des spectateurs en applaudissant à chaudes mains pour leur piètre esprit sportif, car on lançait toutes sortes d'objets dans sa direction.

Marcel Pronovost compta le premier but de la partie, sur une échappée, au milieu de la première période. Gus Morton refusa une assistance sur ce but.

Une minute plus tard, Bernard Geoffrion hérita d'une rondelle. Il s'approcha et laissa partir un boulet qui prit complètement Terry Sawchuk par surprise. Vers la fin de cet engagement, Dickie Moore porta le pointage à 2-1, avec l'aide de Henri Richard et Bernard Geoffrion.

Ces règlements tuent l'intérêt du jeu, a déclaré Kennedy

Bernard Geoffrion compta son deuxième but de la partie à 5.28 minutes, avec l'aide de Jean-Guy Talbot. Puis vers la fin de l'engagement un lancer frappé par Alvin McDonald surpita Terry Sawchuk pour le troisième but du Canadien. Maurice Richard et Ralph Backstrom obtinrent des assistances sur ce but.

C'est au cours de cette période que survint l'agression entre le Rocket et Norm Ullman. Alvin McDonald obtint son second but de la partie à 8.21 de la troisième période, sur des passes de Bernard Geoffrion et Jean-Guy Talbot. Vers la fin de la partie, Geoffrion compléta le pointage et le tour du chapeau en déjouant Terry Sawchuk, avec l'aide de McDonald.

SOMMAIRE

Première période
1-Detroit: M. Pronovost (Morton) 10.49
2-Canadien: Geoffrion (Ullman, Moore) 11.49
3-Canadien: Moore (M. Richard, Geoffrion) 15.15
Punitions: McDonald (5.22), Ullman (mal), et min. 7.43, Burns (17.54)
Deuxième période
3-Canadien: McDonald (Ullman) 3.28
4-Canadien: McDonald (M. Richard, Backstrom) 15.29
Punitions: M. Richard (1.12), Pronovost (1.37), R. Richard (10.40), Burns (10.40)
Troisième période
2-Canadien:

Gordie Howe chaleureusement applaudi à Montréal

Gordie compte ici le 400^{ème} but de sa carrière et Déroît annule, 2-2, avec le Canadien, samedi — Claude Provost et Marcel Bonin enregistrent les buts du Canadien — Terry Sawchuk brille devant ses filets — Howe obtient une assistance sur le but de McNilyre.

Par G. GOSSELIN

Les Red Wings de Déroît, samedi soir, ne ressemblaient pas au club qui avait perdu par 6-2 et 7-0 il y a une couple de semaines. Transformé, regaillardi, ce club a lutté sans relâche au Forum pour mériter un match nul de 2-2 contre le Canadien, à la suite d'une partie qui a été marquée par le 400^{ème} but de Gordie Howe au cours d'une carrière brillante et spectaculaire. Ce verdict nul a laissé les deux clubs au même point dans le classement, le Canadien devançant les Red Wings par deux points, avec deux parties de plus à jouer.

Les spectateurs du Forum ont posé un beau geste d'esprit sportif en accordant à Gordie Howe une étonnante ovation lorsque ce dernier a compté le 400^{ème} but de sa carrière.

Le célèbre joueur, habitué aux comptes rendus fantaisistes des journalistes de certaines villes, n'a pas caché sa surprise devant cette marque d'appréciation et en gardera un souvenir impérissable.

Gordie, on ne le dira jamais assez, est l'inspiration du club de Déroît. Sans lui, le club de Jack Adams ne serait probablement pas dans la première division. A leur dernier voyage à Montréal, les Red Wings jouèrent la moitié de la partie sans lui et le Canadien en profita pour l'emporter par 6-2. Sans le but de Gordie, samedi soir, le Canadien aurait emporté par 2-1.

Avec son compagnon de ligne, Norm Ullman, Howe est la raison principale des succès de son club qui a réussi à se hisser à portée du Canadien, avec Terry Sawchuk, il va sans dire.

Sawchuk

Sawchuk, comme à l'accoutumée, a été des plus brillants. Les gardiens de buts n'ont pas été criblés de lancers comme aux parties des Rangers, car la défense a été assez efficace de part et d'autre, mais les quelques 25 arrêts de Sawchuk étaient presque tous difficiles et en quatre occasions au moins, il a été merveilleux de sang-froid, bloquant à bout portant de durs lancers de Bernard Geoffrion, Ralph Backstrom, Dickie Moore et Maurice Richard.

Tous les joueurs du Canadien ont été envoyés dans la mêlée, à un moment où l'autre, à l'exception de Ian Cushman. Claude Provost a particulièrement été brillant avec un but et une assistance, Marcel Bonin a compté un but important, le deuxième du Canadien, et son troisième de la saison.

Le jeu a été dénué de rudesse, à part quelques petits accrochages sans importance, dont une courte algarade entre Bernard Geoffrion et Pete Goggin.

Les Red Wings ont formé une nouvelle ligne avec Bill McNeill et deux ex-joueurs de l'organisation du Canadien, Claude Laforge et Gene Achymichuk. Ce trio s'est d'ailleurs bien acquitté de sa tâche.

Les deux clubs se rencontreraient de nouveau, hier soir, à Déroît. Le Canadien jouera sa prochaine partie, jeudi, à Montréal, contre les Maple Leafs de Toronto. Samedi prochain, les Black Hawks de Chicago seront les visiteurs.

Le Canadien a un calendrier très chargé pour le prochain mois. En effet, les joueurs de Toe Blake devront disputer 15 joutes en 29 jours.

Jean Béliveau n'était pas en uniforme, il reviendra probablement au jeu, jeudi, contre Toronto.

Les Canadiens ne paraissent pas être dans leur assiette au début de la partie. Leurs attaques manquaient de fini et leurs passes aboutissaient souvent au bout du bâton d'un adversaire qui garda l'avantage du jeu pendant de longues minutes. Pendant une punition à Maurice Richard, les Red Wings prirent même l'avance dans le pointage, grâce à un but de Jack McNilyre qui prit le retour d'un lancer de Gordie Howe pour déjouer facilement Jacques Plante. C'était le cinquième but de la saison de McNilyre.

Provost joue bien

Ce premier succès des visiteurs réveille le Tricolore vers le milieu de la période. Gordie Howe mérita une punition pour une infraction mineure, mais si le jeu de puissance du Canadien manqua d'autorité, il permit au club local de se mieux grouper et de mieux s'organiser. Il y avait 14,6 minutes d'écoulement dans cet engagement initial quand la ligne des jeunes nivela le pointage. Claude Provost, aidé de André Provost et Phil Goyette, déjoua Terry Sawchuk. Quelques secondes plus tard, Claude Provost préparait le deuxième but de son club.

Après de beaux jeux intelligents, il donna la rondelle à Don Marshall et ce dernier passa à Marcel Bonin qui donna l'avance au Canadien. Ces deux buts étaient le sixième de la saison pour Claude Provost et le troisième de Bonin, qui très peu joué depuis le début de la saison.

Bernard Geoffrion a raté une belle chance de déjouer Terry Sawchuk, qui est toujours à son meilleur sur la glace du Forum.

Les Canadiens gardèrent l'avantage du jeu au début de la deuxième période, mais les Red Wings résistèrent bien même si le Tricolore tentait vainement d'augmenter sa mince avance. De part et d'autre, même si on n'avait pas adopté de jeu rude, on faisait des passes souvent interceptées par l'adversaire. Henri Richard fit une montée spectaculaire, pour perdre la rondelle près des filets de Déroît. Il se fit enlever la rondelle, la reprit habilement pour arriver seul devant Sawchuk qui sauva la situation.

Doug Harvey et Dickie Moore envahirent la zone de Déroît, le premier lançant de la ligne bleue et l'autre à bout portant sur le retour du disque, mais dans chaque cas, les lancers manquaient de précision.

Accrochage

Bernard Geoffrion et Pete Goggin donnèrent ensuite de courtes émotions en se livrant à une brève escarmouche qui devait leur mériter chacun une punition majeure de cinq minutes. Goggin retenait la rondelle près de la bande. Geoffrion voulait la lui enlever. De part et d'autre, on y mit tant d'ardeur que la mise en échec dégénéra en commencement de bataille. Geoffrion colla Goggin durement sur la bande. Le joueur de Déroît riposta vertement, Bernard laissa tomber son bâton de hockey et n'eut le temps que de porter un coup de poing, mal appliqué d'ailleurs, que le reste du club se portait au secours des belligérants. Le tout resta vite dans l'ordre après la double sanction imposée par l'arbitre Frank Udvari, qui offensa une de ses meilleures parties, au Forum, samedi soir.

Pendant l'absence des deux joueurs, on pu réaliser que le jeune Alvin McDonald peut rendre de bons services au Canadien. Il est excellent dans les mêlées, ne craint pas d'aller dans les coins et ayant gagné en confiance, il s'avérera utile en tous temps.

Déroît prit l'initiative pendant une couple de minutes et Jacques

Howard Young comparaitra

Montréal — Le président de la ligue Professionnelle du Québec, Byron Higginson, a déclaré que Howard Young, joueur de défense des Saguenéens de Chicoutimi, comparaitra aujourd'hui devant lui en rapport avec sa présumée attaque sur l'arbitre Ale. Barliko.

Young aurait donné, du bâton à l'arbitre lors d'une joute disputée le 6 décembre au Colisée de Québec.

Higginson a déclaré qu'il avait ordonné la suspension de Young vendredi dernier, mais que cette sanction est temporairement levée en attendant la tenue d'une enquête et à la condition expresse que Young se présente devant lui aujourd'hui à Montréal.

Nouveau champion

HAMBURG, Allemagne — Erich Schoepner, d'Allemagne, est le nouveau champion européen des boxeurs mi-lourds par suite de sa victoire sur l'ancien titulaire Willie Hoepner, qu'il a mis hors de combat au 5^e round de leur match limité à 15.

Agé de 35 ans, Hoepner a eu le meilleur dans les trois premiers engagements, mais, par la suite, il a dû céder le pas à Schoepner, de neuf ans plus jeune.

Dutch Reibel, Fleming Mac kell, Vic Stasiuk et Larry Regan ont été les compteurs du Boston. Tod Sloan et Ron Murphy ont marqué les buts du Chicago.

Doug Mohns, qui avait marqué 23 joutes en raison d'une fracture de la mâchoire, était de retour dans l'alignement des Bruins et portait un protecteur spécial.

SOMMAIRE

Première période

1-Boston: Reibel, (Labin) 7.13

Punitions: Morrison (1.05), Bueck (2.10), et m.c. (4.54), Evans (16.00).

Plante arrêta un difficile lancer de Warren Godfrey. Gordie Howe ne fut pas plus chanceux sur une couple de coups qui manquèrent la cible.

Va et vient

Puis ce fut un va et vient continu d'un bout à l'autre de la patinoire, certains élan arrêtés par la défense, d'autres par les deux gardiens de buts également brillants.

D'un côté, ce fut le jeu de puissance des Habitants pendant une punition pour accrochage à Jolynn Wilson. Dickie Moore, Bernard Geoffrion, Doug Harvey, Henri et Maurice Richard organisaient l'offensive et se passaient la rondelle jusqu'à ce que Gordie Howe ou un autre joueur des Wings s'en empare pour dégager ou bien jusqu'à ce que Sawchuk fasse un bel arrêt.

Puis ce fut au tour, des visiteurs d'attaquer avec trois jeunes, Claude Laforge, Gene Achymichuk et Bill McNeill, mais la défense du Canadien était à la hauteur de la situation et Plante était vigilant.

Le trio de Bernard Geoffrion, Ralph Backstrom et Ab McDonald n'est pas plus chanceux. Backstrom arrive seul devant Sawchuk et rate une belle chance.

Le jeu devint décousu et resta au centre de la patinoire.

Lorsque Pete Goggin fut puni pour avoir fait trébucher Maurice Richard, qui arrivait en trombe devant les filets de Déroît, le jeu de puissance ne put augmenter le pointage du Canadien. Geoffrion donna la frousse aux visiteurs, mais Terry Sawchuk repoussa tout. Gordie Howe et Ralph Backstrom commencèrent à se chamailler et le joueur du Canadien fut puni. Les visiteurs ne purent profiter de leur avantage numérique alors que Doug Harvey, en particulier, brisa plusieurs attaques des adversaires.

400^{ème} but de Howe

La troisième période fut une répétition de la précédente. Le jeu était rapide et les sorties étaient fréquentes pour se terminer à la ligne bleue de l'adversaire. Norm Ullman et Gordie Howe furent dangereux pour Déroît de même que la ligne de Moore et des deux frères Richard et plus tard Bernard Geoffrion. Marcel Bonin ne put maîtriser la rondelle alors qu'il avait Sawchuk à sa merci. Le Canadien se mit à attaquer fébrilement et pendant quelques minutes, Déroît dut recourir au débâlement pour atténuer la pression.

Puis l'inattendu se produisit. Au cours d'une échappée, Norm Ullman passa la rondelle à Pete Goggin. Ce dernier lança durement vers Jacques Plante, Gordie Howe, posté près des filets, n'eut qu'à toucher la rondelle pour récolter le bénéfice du but, son 400^{ème} dans la Ligue Nationale.

Beau témoignage

Ce fut un tonnerre d'applaudissements dans le Forum. Gordie reçut les félicitations de ses coéquipiers qui lui remirent la rondelle décorée d'un historique.

Le jeu fut interrompu et l'assistance, debout dans ses sièges, acclama le joueur des Red Wings pour l'exploit qui venait d'accomplir. Geste spontané d'une belle agglomération de sportifs qui reconnaissent le mérite là où il se trouve, que ce soit un joueur du club local ou un adversaire. Le geste mérita d'être rapporté dans toutes les villes où la Ligue Nationale a des clubs. Pour une fois, Montréal a donné une belle leçon d'esprit sportif.

Ce but de Gordie Howe a paru donner des ailes aux visiteurs qui ont repris et gardé l'avantage du jeu par la suite pour rendre le jeu excitant jusqu'à la fin de la partie.

SOMMAIRE

Première période

1-Déroît: McNilyre, 6.55

(Howe, Lunde)

2-Canadien: Provost, 14.16

(Goyette, Goggin)

3-Canadien: Bonin, 14.25

(Marshall, Provost)

Punitions: Provost (3.19), Richard (4.59), Howe (10.04).

Deuxième période

Aucun but.

Punitions: Goggin (m.c.)

(3.10), Geoffrion (3.10), Wilson

(8.40), Goggin (17.12), Backstrom (18.13).

Troisième période

4-Déroît: Howe, 9.46

(Goggin, Ullman)

Pas de punition.

Arrêts

PLANTE: 23

SAWCHUCK: 23

Deuxième période

2-Chicago: Murphy, 7.24

(Hull, Arbou)

3-Chicago: Sloan, 10.46

(Lizienberger, Lindsay)

4-Boston: Spauld, 13.44

(Mackell, Mohns)

5-Boston: Mackell, 13.02

Punitions: Wharram (4.53), Pylote (11.28), Botvin (14.53), Bueck (18.37), Mackell (19.23).

Troisième période

6-Boston: Regan, 12.42

(Mackell, Morrison)

Punitions: Ferguson (7.20), Neaterenko (12.35, 18.49), Lind-

av et Armstrong (15.29), Sloan (18.40).

Arrêts

BALL: 8 19 9-24

SIMMONS: 9 11 6-16



GORDIE HOWE est félicité par Sid Abel qui tient en main la rondelle qui a donné à Howe le 400^{ème} me but de sa carrière.

(Photo "LE DEVOIR")

Toronto et Rangers ont annulé

TORONTO. — En faisant match nul, au compte de 4-4, samedi soir, avec les Rangers de New-York, les Leafs de Toronto ont porté à six consécutives le nombre de leurs parties sans défaite.

Tony Bathgate, Red Sullivan, Andy Heberton et Dean Prentice ont compté pour le club new-yorkais. Bill Harris a été la vedette du club Toronto avec deux buts. Dick Duff et George Armstrong ont été les autres compteurs.

SOMMAIRE

Première période

1-New-York: Bathgate, 4.27

(Henry, Sullivan)

2-Toronto: Harris (Bremner), 13.50

Punitions: Duff (4.18), Hanna (8.41), Stewart (8.41), Bowman (9.35).

Deuxième période

3-Toronto: Harris, 18.51

(Resumé)

Punitions: Sullivan (3.54), Bremner (3.54), Pulford (7.21), Gadsby (11.46).

Troisième période

4-Toronto: Armstrong, 1.33

(Pulford)

5-New-York: Sullivan, 3.05

(Heberton)

6-New-York: Heberton, 7.25

(Shack, Sullivan)

7-New-York: Prentice, 13.45

8-Toronto: Duff, 18.15

(Harris, Horton)

Punitions: Hanna (6.18), O'mstead (6.18), Harris (6.37), Hanna (10.21), Bartlett (17.11).

Arrêts

BOWER: 5 6 9-20

WORSLEY: 10 3 15-23

FILMS 8 mm. Kodachrome \$3.75

20% d'escompte sur tous nos appareils photographiques et cinématographiques

COMPTE TENU DU SERVICE, NOS

PRIX SONT INCOMPARABLES

"le centre photographique"

Yvon Charpentier Ltée

1251 est. rue Bélanger — CR. 9-2262



HOSPITALITÉ GARANTIE

Les meilleurs hôtes offrent à leurs invités

de la Dow — la bière "climatisée".

POUR LES FÊTES... ET EN TOUT TEMPS... DOW... LA BIÈRE GARANTIE

Les Bruins de Boston ont défait les Black Hawks de Chicago 4-2

BOSTON. — Les Bruins de Boston ont mis fin samedi soir à une série de quatre défaites en triomphant des Black Hawks de Chicago par 4-2. Il s'agissait de la quatrième victoire enregistree par le Boston dans ses cinq rencontres contre le Chicago. Les Black Hawks n'ont eu raison des Bruins qu'une seule fois.

Les Bruins ont compté dans chacune des trois périodes. Ils ont en effet marqué un point dans les premier et dernier engagements et deux dans la période médiane.

Dutch Reibel, Fleming Mac kell, Vic Stasiuk et Larry Regan ont été les compteurs du Boston. Tod Sloan et Ron Murphy ont marqué les buts du Chicago.

Doug Mohns, qui avait marqué 23 joutes en raison d'une fracture de la mâchoire, était de retour dans l'alignement des Bruins et portait un protecteur spécial.

SOMMAIRE

Première période

1-Boston: Reibel, (Labin) 7.13

Punitions: Morrison (1.05), Bueck (2.10), et m.c. (4.54), Evans (16.00).

Deuxième période

2-Chicago: Murphy, 7.24

(Hull, Arbou)

3-Chicago: Sloan, 10.46

(Lizienberger, Lindsay)

4-Boston: Spauld, 13.44

(Mackell, Mohns)

5-Boston: Mackell, 13.02

Punitions: Wharram (4.53), Pylote (11.28), Botvin (14.53), Bueck (18.37), Mackell (19.23).

Troisième période

6-Boston: Regan, 12.42

(Mackell, Morrison)

Punitions: Ferguson (7.20), Neaterenko (12.35, 18.49), Lind-

av et Armstrong (15.29), Sloan (18.40).

Arrêts

BALL: 8 19 9-24

SIMMONS: 9 11 6-16

Informations religieuses

L'Eglise compte 23 nouveaux Princes

On prévoit que le Saint-Père expliquera aujourd'hui ce qui l'a incité à augmenter le nombre des cardinaux. D'ores et déjà, 27 pays seront représentés au Sacré Collège.

Le consistoire secret devait débuter à 9 h. 30 (3 h. 30 du matin à notre heure). On s'attendait que le Saint-Père traiterait dans son allocution de l'universalité de l'Eglise et des difficultés qu'elle affronte dans les pays sous domination communiste.

Des 23 nouveaux cardinaux, seul Mgr Julius Döpfner, évêque de Berlin, représente un de ces pays asservis.

Deux Américains recevront aussi la pourpre cardinalice: Mgr Richard James Cushing, archevêque de Boston, et John F. O'Hara, archevêque de Philadelphie.

La cérémonie la plus spectaculaire du consistoire se déroulera en public jeudi, alors que le pape remettra le chapeau rouge à chacun des nouveaux cardinaux.

Chacun des nouveaux princes de l'Eglise devra aussi, à cette occasion, s'engager à défendre la foi catholique romaine jusqu'au prix de son sang.

Après avoir reçu le chapeau rouge, les cardinaux ne le portent jamais. Il est soigneusement serré et on ne le revêt qu'au décès de son détenteur. On le dépose alors sur son cercueil en attendant l'inhumation. Après celle-ci, le chapeau est suspendu au plafond de la cathédrale du cardinal défunt.

CITE DU VATICAN. — Le pape Jean XXIII doit créer aujourd'hui 23 nouveaux cardinaux, ce qui portera à 73 le nombre des membres du Sacré Collège. Les nouveaux cardinaux représentent neuf pays et 13 d'entre eux sont Italiens. Leur élévation au rang de Princes de l'Eglise fera dépasser pour la première fois la limite de 70 fixée par le pape Sixte V en 1586, alors que la population du globe était de 360,000,000. Aujourd'hui, les catholiques seuls sont plus de 500,000,000 à travers le monde.

Premier pèlerinage musulman à Lourdes

LOURDES. — A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, un Kabyle catholique, Louis Rouani, chevalier du Mérite social et officier d'académie, est arrivé à Lourdes à la tête d'un groupe de pèlerins musulmans s'étaient joints 16 Musulmans, dont neuf grands malades qui sont passés par les piscines.

C'était la première fois dans l'histoire du sanctuaire qu'on y accueillait un pèlerinage de Musulmans. Les disciples de Mahomet s'étaient joints aux chrétiens afin d'obtenir de la "mère du grand prophète" la paix pour l'Algérie. Plusieurs d'entre eux ont tenu à l'honneur par crainte de représailles de la part du FLN algérien.

Le samedi 6 décembre, ils furent accueillis au palais épiscopal par Son Exc. Mgr Théas, évêque de Lourdes.

Sur tête, un Musulman portait fièrement une bannière sur laquelle on voyait "Ave Maria" écrit en arabe. On y apercevait aussi le monogramme marial bleu. Les pèlerins étaient accompagnés d'un aumônier français, d'un Carme et d'un Capucin. Le dimanche, ils assistèrent à une messe au cours de laquelle

les chants furent interprétés en arabe et la lecture de l'Evangile se fit en langue kabyle.

L'après-midi même, ce furent ces pèlerins musulmans qui portèrent le dais et les flambeaux autour de Mgr Théas durant la procession du Saint Sacrement. Le responsable de leur venue à Lourdes, M. Rouani, était autrefois serviteur de messe du Père Charles de Foucauld.

Président de l'ANARF, oeuvre d'enseignement bénévole auprès des ouvriers algériens, M. Rouani dit que ce premier pèlerinage musulman n'est qu'un début.

"Nous sommes seulement 40 cette année, mais l'an prochain nous serons 140", a-t-il promis à Mgr Théas.

"Je vous attends 400", lui a répondu l'évêque de Lourdes.

Tous ces Algériens parlent un français parfait. Ils ont manifesté beaucoup d'intérêt pour le Canada français.

Jean XXIII n'ira pas à Lourdes le 18 février

CITE DU VATICAN. — Le pape Jean XXIII a annoncé samedi que le pape Jean XXIII prononcera un message radiophonique pour souligner la clôture du centenaire de Lourdes. La déclaration signifie apparemment que le pape a de

cidé de ne pas se rendre au sanctuaire français. Il avait déclaré à ses adjoints qu'il étudiait la possibilité d'effectuer un voyage à Lourdes — voyage qui aurait été historique et prestigieux sans précédent.

Mgr Domenico Tardini, secrétaire d'Etat du Vatican, a écrit à l'évêque de Lourdes, Mgr Pierre Théas, que le pape Jean a l'intention d'adresser un message par radio aux pèlerins réunis à Lourdes pour les cérémonies du 18 février prochain.

Feu le pape Pie XII avait inauguré la célébration du centenaire, le 11 février dernier, en récitant l'Angelus à la radio du Vatican.

Il y a quelques jours, le Vatican a accepté de prolonger de sept jours l'Année du centenaire.

Procès intentés à quatre Jésuites

BERLIN. Les autorités de l'Allemagne orientale traduiront 4 Jésuites devant les tribunaux, la semaine prochaine, selon les cercles catholiques de Berlin-Ouest. On ignore encore quelles accusations seront portées contre ces religieux. Les quatre Jésuites sont prisonniers depuis juillet dernier, bien que le gou-

vernement communiste de l'Allemagne de l'est n'ait jamais confirmé leur arrestation.

Ce sont les RR. PP. Robert Frater et Wilhelm Reier, de Berlin-est; Joseph Menzel, de Magdebourg; et Joseph Muelner, de Zwickau.

La nouvelle de ces procès arrive au moment où les autorités catholiques confirment le fait que depuis mai dernier, le gouvernement de l'Allemagne communiste refuse à Mgr Joseph Döpfner la permission de retourner dans ce pays. On ne fournit pas d'explication pour ce refus.

11 catholiques de Potsdam condamnés

BERLIN. Les dirigeants de l'Eglise catholique à Berlin-est ont annoncé samedi que 11 catholiques de Potsdam, en Allemagne orientale, ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à cinq années pour "espionnage sous le couvert de la chrétienté". On les accusait de travailler pour une organisation appelée "Service auxiliaire catholique pour les hommes dans le secteur oriental". Les dirigeants catholiques affirment qu'il n'existe pas de telle organisation.

OTTAWA. — On a annoncé hier qu'un nouvel hôpital général qui sera construit à Murdochville, Québec, recevra un octroi fédéral de construction de \$65,653. L'hôpital de 21 lits desservira la région de Gaspé-nord.

La version française de l'Atlas canadien

Pour la première fois depuis 1916, l'Atlas du Canada sera réédité. La version anglaise paraîtra sous peu tandis que la version française sera publiée plus tard, peut-être même dans un an seulement.

Le ministre des mines et des relevés techniques, l'hon. Paul Comtois, vient de former un Comité de nomenclature cartographique chargé d'examiner les milliers de noms géographiques à paraître dans l'ouvrage. Il est composé de MM. Denis St-Onge, président du comité, Louis Lebel, Gordon F. Delaney, Henri Gravel et Lucien Brault, et de Mme Isabel Jost.

Par ailleurs, le Conseil de la Vie française, par son président, M. Paul Gouin, a protesté auprès du ministère contre le fait que les deux éditions (anglaise et française) ne soient pas publiées en même temps et contre le fait qu'un dépliant rédigé exclusivement en anglais aurait été envoyé récemment aux intéressés pour leur annoncer la parution prochaine de l'Atlas du Canada, en anglais seulement.

"La conséquence des gestes posés est facile à prévoir, déclare M. Gouin. Les intéressés, par ignorance de l'existence d'une édition française à venir, ou par hâte d'obtenir une publication qui n'a pas été mise à jour depuis 1916, se procurent immédiatement l'édition anglaise. L'édition française, paraissant plusieurs mois plus

tard, aura perdu sa valeur d'actualité et trouvera difficilement preneur, le marché étant saturé. Elle restera sur les tablettes et l'on continuera de prétendre en certains milieux qu'il est inutile de dépenser de l'argent pour des publications françaises puisque personne n'est intéressé à les acheter."

(Suite de la page 6)

PHOTO CO-OP

PROPRIETE A VENDRE?

L'inscription coopérative PHOTO CO-OP offerte exclusivement par les membres de la Chambre d'Immeuble de Montréal met à votre service 150 courtiers et leurs 600 agents.

La Chambre d'Immeuble de Montréal

VI. 9-7567

Le gérant: B.-J. BACHAND

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY L^{re}
MONTREAL

Coadeaux Dupuis

pour des fêtes plus gaies

Venez ou téléphonez...

commandes téléphoniques
acceptées
des 9 h. du matin
VI 2-5151
local 300

**OUVERTS
TOUS LES SOIRS
JUSQU'À
9 h. 30
CETTE SEMAINE**
(excepté samedi
jusqu'à 5 h. 30)

BAGUES OR 10 CARATS
(Illustré 20.00)
Pierres de naissance, zircon, brillants, initiales, chevalières, etc., etc. Toutes jolies toutes précieuses. AU CHOIX:
18.00, 55.00

POUR "ELLE"
Poudriers combinés avec étui pour rouge à lèvres. Métal or et noir ou or uni. Chacun dans pochette de soie. Importation Stratton d'Angleterre.
5.50

ETUIS A CIGARETTES
Métal doré, format très mince. Dans pochette de feutre. Pour cigarettes ordinaires ou King Size.
5.50

ENSEMBLES CHARMANTS
EMAUX de Claude Bérubé. Sur cuivre. Formes variées, motifs très inédits, d'un cachet bien personnel.
8.00

COFFRETS "DU BARRY"
Comprenant: crème nettoyante, crème de nuit, lotion de base, lotion "freshener", poudre rouge à lèvres. Etui bleu, rouge, blanc.
8.50

**ENCYCLOPEDIE
"Notre vaste monde"**
Volume illustré en couleurs, plus de 16 sujets traités. Pour adolescents et adultes.
Chaque
4.50

CRECHES
Base bois recouverte de fibre. 10" x 12" x 7" hauteur. Complet avec Jésus en cire, Saint-Joseph, Ste-Vierge, le bœuf, l'âne, les 3 moutons.
Chaque
4.75

PORTE-MINE
A chasette. Métal doré ou chromé. Jolis motifs gravés, épingle pour attacher sur la blouse, la robe.
Chacun
3.95

"SMILE'S N CHUCKLES"
Délicieux chocolats, centres variés, boîtes fantaisie pour le temps des fêtes.
La boîte, 4 lb.
5.40

ENSEMBLE POUR FUMEUR
Porcelaine italienne, motif moderne. Joli sur une table: boîte à cigarettes et 2 cendriers.
L'ensemble
5.95

SERVIETTES TOUT CUIR
17 pouces, expansion 7 1/2", serrure 3 crans, coutures doubles. 4 sections intérieures. Cuir ANALINE, NOIR, COPPER TAN.
Ord. 17.95
14.95

SACS "VOYAGE"
Toile nylon brun et bleu. 16 pouces, chaînette-éclair et serrure. 2 poignées, coins cuir. Doublure caoutchouc, fond de fibre.
Chacun
3.99

"MARY ANN"
Poupée tout vinyl, yeux mobiles, cheveux Saran enracinés malléables comme de vrais cheveux. Jolie toilette pour compléter.
Chaque
4.98

★ père Noël attend ses petits amis... il a un souvenir pour chacun.
★ la fée des étoiles vous recevra dans son palais enchanté. Venez la visiter et choisir un beau souvenir. Entée .25
★ le p'tit train du nord vous amènera joyeusement à travers des décors de rêve où vous retrouverez tous les personnages favoris de vos livres de contes. Le voyage .15
★ crèche de Noël Venez rendre visite à la Sainte-Famille.
★ CIMS à 5 h. 45 tous les soirs... PERE NOEL a encore bien des histoires à vous raconter... écoutez-le attentivement.

ENSEMBLES 3 PIECES
Acier inoxydable "Coronet" de General Steel Wares: 1 casserole 2 pintes, 1 bain-marie 3 pintes, 1 poêle 8 pouces avec couvercle. — Indispensable pour la maîtresse de maison. L'ensemble
34.95

COUVERTS 6 PIECES
Ensemble 6 couteaux à bifeck, lame acier inoxydable "Sheffield", dentelle, manche composition de catalin brun marbré.
Ord. 3.75
2.59

POLISSOIRS "BELLTOWER"
Pour encaustiquer, polir vos planchers et lino. Action facile, électrique. 2 brosses, tampon de peau de mouton. GARANTIE: 2 ANS. — Ord. \$9.50.
36.95